

AGGLOMÉRATION ANTIQUE d'ALAUNA

Bulletin n°6
Janvier 2026



DANS CE NUMÉRO

Page 1 : Edito et sommaire

Pages 8 et 19 : En voilà du livre...

Pages 12 et 21 : Découvrir...

Page 27 : AAA crée l'évènement

Page 44 : Une enquête archéologico-généalogique

Pages 55 : Souscrire

ISSN 2804-8172

Le mot du Président

Bonjour

L'année 2025 a été marquée par de nombreux événements ayant un rapport à l'archéologie, et ce à différents niveaux, de l'international au local.

À l'international, c'est la publication, par une équipe de recherche de différents pays européens, d'une carte recensant près de 300 000 kms de voies dans l'Empire romain. Cette carte a fait le buzz, il n'est pas un média qui n'en ait parlé en faisant dans le sensationnalisme, l'exceptionnel... Mais est-ce vraiment le cas ? Pour notre région, il semble que nous en soyons loin (voir l'article de Laurent dans ce bulletin). Les auteurs de cette carte ne sont pas non plus aussi affirmatifs, ce sont des scientifiques. En fait, comme ils l'écrivent eux-mêmes, ce ne sont que 3 % des tracés (3 % !) qui sont classés « certains » et près de 90 % qui sont « conjoncturés » (le reste étant « hypothétiques »). Et ils appellent les chercheurs de tous les pays à affiner cette carte qui n'est en fait qu'une ébauche. Il y a donc encore beaucoup de travail et il est encore trop tôt pour s'émerveiller ! Et c'est ce que fait l'association au niveau local depuis quelques années et que nous avons décidé d'étendre à toute la *civitas d'Alauna* (voir l'article dans ce bulletin). Pour conclure sur cette carte, une remarque concernant le niveau national : cet emballement médiatique pour une carte, somme toute très imparfaite, prouve que les Français s'intéressent toujours autant à cette période de l'histoire et qu'il faut que l'État continue à financer la recherche et les chercheurs. Vœu pieux ?

Parlons donc du local. L'association n'a pas chômé. Elle a été présente dans de nombreuses manifestations, que ce soit le salon du livre de jeunesse de Cherbourg ou celui de Saint Vaast. Elle a participé au festival « Pierres en lumières » organisé par le Conseil départemental de la Manche et la Fondation du Patrimoine. Cette mise en lumière et en parole du site a été un franc succès (là aussi lire l'article dans ce bulletin). Nous sommes aussi intervenus dans des écoles et collèges du Cotentin. Toutes ces participations et manifestations ont permis à AAA de se faire connaître et d'accroître son nombre d'adhérents.

À propos, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation pour 2026 !

Pour finir je félicite le Groupe de recherches archéologiques du Cotentin (GRAC) pour sa longévité, cela fait 50 ans qu'il œuvre pour la redécouverte de notre passé dans le Cotentin. Bon anniversaire et bonne continuation !

Bonne lecture de ce 6^{ème} bulletin.

Vale

Christophe Brémont



SOMMAIRE

Page 1 : Le mot du Président

Page 3 : Vie de l'association

- Brèves 2025 (p. 3)
- Festival du livre (p. 8)
- Excursion à Jublains (p. 12)
- Ancres et Encres (p. 19)
- Visite au Rozel (p. 21)

Page 23 : *Alauna*, et autour d'*Alauna*

- Sondage au Bas-Castelet (p. 23)
- Pierres en lumières (p. 27)
- Prospection voie *Alauna*-Portbail (p. 34)
- ArchéoCotentin II, le film (p. 41)
- Prospection à Digulleville (p. 44)
- Autel tricéphale (p. 55)
- 300 000 km (p. 57)

Page 62 : Raconter *Alauna*

- Le banquet (p. 62)

Comité de rédaction : Christophe BREMONT, Anne CAR-RASCO, Caroline DUCLOS, Christian DUHOUX, Joël FOSSEY, Jean GUERIEL, Martine GUERIEL, Laurence JEANNE, Jean-Marc JOLY, Jean-Luc LAMACHE, Jocelyne LEPARMENTIER, Dominique LEPOITTEVIN, Laurent PAEZ-REZENDE

Conception graphique : Dominique LEPOITTEVIN

Mise en page : Manon LEBLOND

En page de couverture :

Illumination des thermes d'*Alauna* pour Pierres en lumières 2025

En 4^{ème} de couverture :

Dodécaèdre, musée de Jublains. La fonction et l'usage de ces dodécaèdres restent inexpliqués.

In memoriam

À la mémoire de Charles Butel



Charles Butel est décédé le vendredi 28 février 2025 à Valognes.

C'est une personnalité active et attachante qui vient de disparaître. Professeur d'histoire-géographie au collège Félix Buhot de Valognes, il s'était fortement investi dans la vie associative et historique de sa ville.

Né en 1941 à Reigneville-Bocage dans une famille d'agriculteurs, il commença ses études à l'école primaire d'Orglandes puis au collège de Valognes (qui n'était pas encore lycée à l'époque). Bachelier en 1961, il entra à l'École Normale de Saint-Lô, d'où il sortit instituteur en 1966. D'abord nommé à Saint-Sauveur-le-Vicomte, il fut affecté dès 1972 à Valognes où il fit toute sa carrière, passant de professeur d'enseignement général de collège (PEGC) à professeur certifié en 1987, car il poursuivit ses études d'histoire à l'Université de Caen, tout en enseignant. Il fit des recherches sur Saussemesnil et Yvetot-Bocage pour son mémoire de maîtrise. C'était un professeur dynamique et apprécié de ses élèves et de ses collègues.

Parallèlement il fut un militant associatif assidu. Membre de l'Amicale Laïque de Valognes, il en devint président en 1983 et le resta durant de longues

années, ayant la lourde responsabilité du centre aéré qui fournissait aux nombreux enfants, dont les parents ne partaient pas en vacances, des animations variées durant le mois de juillet. Ce centre connut un vrai succès : il rassemblait parfois près de deux cents enfants et comportait une cantine, grâce à l'appui de la municipalité qui fournissait les locaux et une partie de la logistique. On y proposait des jeux et de multiples activités, on emmenait les enfants à la plage. Personnalité appréciée et consensuelle, on ne pouvait pas refuser à Charles ce qu'il demandait. Ces activités éducatives et bénévoles lui valurent les Palmes académiques, remises en 1989 par le proviseur du lycée, Jacques Girard.

Charles était aussi passionné par l'histoire et l'archéologie de Valognes. En 1981 et 1982, il fouilla une partie des ruines d'*Alauna* avec l'aide de ses élèves : il s'agissait de dégager les ruines d'un mur qu'on appelait encore le « castrum », entre les thermes et La Victoire. Quand fortuitement, à l'occasion de travaux, on tombait sur des ruines romaines, c'est à lui que l'on s'adressait, avant l'organisation de services archéologiques modernes.

Après sa retraite en 1998, il continua ses nombreuses activités associatives, participa un temps aux Restos du Cœur, resta un militant mutualiste, fidèle aux valeurs de solidarité, toujours intéressé par l'histoire et l'archéologie valognaises et très attaché à la transmission des connaissances historiques.

Valognes perd un historien et un archéologue autant qu'un éducateur dévoué à la jeunesse.

Michel Muller



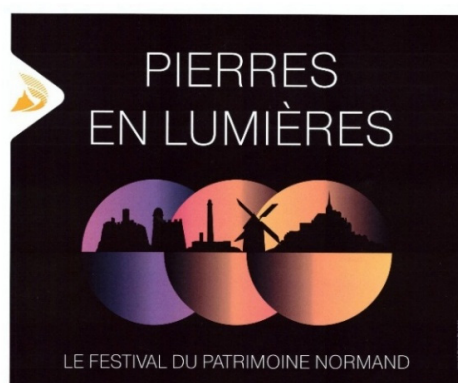
Brèves

Christophe Brémont et Dominique Lepoittevin



5 avril – 28 septembre : *Par tous les dieux !*

Exposition organisée conjointement par le musée de Normandie, la ville de Caen, et la Fondation Gandur pour l'Art de Genève, dans le cadre du Millénaire de la ville de Caen. Cette exposition fut l'occasion de faire découvrir aux visiteurs la tête d'« homme barbu » appartenant à la ville de Valognes. Sa deuxième sortie, après ArchéoCotentin II !



16 mai : AAA crée l'événement

Pour la première fois, l'association participe à « Pierres en Lumières » en décidant d'illuminer les thermes tout en proposant aux spectateurs un voyage dans le temps conçu et mis en scène par les bénévoles de l'association. Ce fut un franc succès puisque plus de 200 personnes se sont déplacées !

(Voir article dans ce bulletin).



manche.fr



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



22, 23, 24 et 25 mai : au fil du temps

L'association est invitée au 38^e salon du livre de jeunesse de Cherbourg afin de faire connaître l'archéologie à un jeune public. Les jeudi et vendredi, les caisses de fouille de Dominique étaient installées au théâtre des Miroirs pour permettre à 4 classes de cycles 3 et 4 de s'initier à l'archéologie, encadrés par des bénévoles d'AAA. Le week-end, c'est à l'espace René Le Bas que s'est poursuivie cette découverte ouverte à tous les jeunes !

(Voir article dans ce bulletin).

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

ARCHÉO COTENTIN

LE FILM

Inrap Institut national de recherches archéologiques préventives

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE D'HÉMEVEZ

Les membres de l'Association Agglomération antique d'Alauna, en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine d'Hémevez, sont heureux de vous convier à la projection du film documentaire réalisé par M. Yves Rouil, à l'occasion de l'exposition Archéo-Cotentin, présentée en 2023 au musée Thomas Henry de la ville de Cherbourg, et consacrée aux origines antiques et médiévales du Cotentin.

Jeudi 12 juin 2025 à 20h
Cinéma Le Trianon - Valognes

La projection sera suivie d'un échange avec les commissaires de l'exposition.

12 juin : tous au ciné

Un public nombreux a assisté à la projection-débat autour du film documentaire sur l'exposition Archéocotentin II « Les origines antiques et médiévales du Cotentin ». Ce film documentaire, réalisé par Yves Rouil, retrace l'exposition ArchéoCotentin II qui s'est tenue à Cherbourg au musée Thomas Henry en 2023-2024. La projection a été suivie d'un débat avec les commissaires de l'exposition : Laurent Paez Rezende et Bénédicte Guillot de l'Inrap ainsi que Laurence Jeanne et Julien Deshayes du Craham.

(Voir article dans ce bulletin).



Juin : diagnostics

Au cours du mois, l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) a effectué des diagnostics archéologiques à Valognes :

- Rue du petit Versailles normand : les fouilles ont révélé des aménagements artisanaux au niveau de la maison du Grand Quartier datant du XVI^e siècle.
- Rue Saint- Malo : le diagnostic a mis au jour des couches de remblai dans une ancienne carrière peut-être antérieure au XVIII^e siècle.

Mais aucune trace de présence antique n'a été mise au jour sur ces deux chantiers...



16 juin et 21 septembre : faire connaître

Comme chaque année l'association participe aux Journées européennes de l'archéologie et aux Journées européennes du patrimoine et propose une visite du site d'Alauna. Visites qui ont toujours un grand succès car ce sont entre 50 et 80 personnes qui y participent !



25 juin : faire connaître, encore...

Visite de la Commission territoriale de la recherche archéologique Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de Loire) qui s'est rendue sur le site d'Alauna et à la chapelle de la Victoire. Le groupe d'une vingtaine de responsables scientifiques et d'archéologues a été accueilli par Laurent et Dominique. Les membres de la commission ont été ravis par cette visite, beaucoup ne connaissant pas le site d'Alauna.



19 et 20 juillet : Ancres et Encres

L'association a été invitée au festival du livre de Saint-Vaast-la-Hougue car le thème de l'année était « Patrimoine ». Cette participation nous a permis de toucher beaucoup de monde (plus de 2000 personnes ont foulé les allées du salon), de faire connaître le site d'Alauna ainsi que l'association. Nous y avons aussi fait des rencontres très intéressantes. En particulier M. B. Cazeneuve (ancien 1^{er} Ministre) et M^{me} Maylis de Kerangal (autrice bien connue mais aussi archéologue amateur – elle fouille tous les étés dans le sud). Cette manifestation fut aussi l'occasion d'accroître le nombre de nos adhérents.

(Voir article dans ce bulletin).



20 août : remonter le temps

AAA et le GRAC ont proposé à leurs membres une visite du site du Rozel. Une vingtaine de personnes ont répondu à cette invitation. Après une présentation très intéressante du site par une étudiante en médiation culturelle, tous ont pu regarder de plus près les découvertes de l'année (traces de pas d'animaux, oiseaux et mammifères) avec des explications de D. Cliquet.

(Voir article dans ce bulletin).



6 septembre : faire connaître, toujours...

Forum des associations à Valognes. Cette année le forum ne se tenait que le samedi après-midi. Christian, Jean-Marc et Dominique ont tenu le stand d'AAA et répondu aux questions des visiteurs.



10 octobre : vulgariser

Intervention au collège Gambetta de Carentan, pour une initiation à l'archéologie d'une classe de 6^{ème}. Après une présentation en salle du métier d'archéologue, c'est dans la cour, sous un soleil radieux, que les élèves se sont installés autour des caisses de fouille, sous la conduite de Nelly et Dominique.



11 octobre : AAA chez les Diablintes

Sortie annuelle commune du GRAC et d'AAA. Cette année le site de Jublains était au programme. Une vingtaine de membres des deux associations ont participé à cette sortie.

(Voir article dans ce bulletin).

LE GROUPE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DU COTENTIN A 50 ANS!



8 novembre : Joyeux anniversaire

Le GRAC célébrait ses 50 ans d'activité par une série de conférences, ayant pour thème « Le Cotentin, terre et mer en héritage », qui ont eu lieu au théâtre des Miroirs à la Glacière.

L'association œuvre pour promouvoir l'archéologie dans le Cotentin, sauvegarder le patrimoine local et accompagner les recherches de ses membres dans le respect de la législation en vigueur.

AAA félicite le GRAC pour sa longévité et lui souhaite une longue vie !

PIERRES EN LUMIÈRES
16 - 18 mai 2025

Bilan de l'édition 2025 dans la Manche :
quelles ont été les motivations des visiteurs ?

75 Lieux

87 organisateurs

35 collectivités/structures publiques

34 associations

18 propriétaires privés

Décembre : La fondation du Patrimoine et le département de la Manche ont choisi la mise en lumière d'*Alauna* pour illustrer le bilan des manifestations « Pierres en lumières ».

Bravo aux organisateurs qui ont su magnifier ce lieu !



38^e festival du livre de jeunesse et de BD « Au fil du temps » du 22 au 25 mai 2025

Laurence Jeanne et Dominique Lepoittevin

L'association a réalisé plusieurs animations inscrites au programme du 38^e Festival du livre de jeunesse et de la BD, dont la thématique de cette année, « Au fil du temps », s'accordait avec nos actions de vulgarisation, notamment auprès des plus jeunes et de leur famille. L'événement s'est déroulé du 22 au 25 mai 2025, à l'espace René Le Bas, sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin.



1 Initier les plus jeunes à l'archéologie

Munis des outils adaptés, enfants et adolescents se sont initiés aux méthodes de l'archéologie en suivant un protocole scientifique minutieux afin de mettre au jour d'authentiques mobiliers datant du mésolithique (silex) ou de la période romaine (tuiles, céramique).

Ces ateliers, organisés autour de plusieurs bacs à sable, ont d'abord été installés, le jeudi et le vendredi, à la médiathèque Louis Lansonneur (la Glacière) pour faciliter l'accès aux scolaires puis, tout au long du week-end, en accès libre, dans le jardin intérieur de l'espace René Lebas.

Chaque participant s'est vu remettre un diplôme d'initiation à l'archéologie.

1.1-Ateliers de fouilles archéologiques à la médiathèque

Le chantier de fouille installé à la médiathèque a accueilli pas moins de 80 élèves des cycles 3 et 4¹. Ces derniers ont pu bénéficier de la projection d'un diaporama présentant le métier d'archéologue avant de plonger, par petits groupes, dans la fouille méthodique du contenu des caisses AAA.

1.2-Ateliers de fouilles archéologiques dans le jardin intérieur de l'espace René Lebas.

Durant le week-end, le dispositif du chantier s'est déplacé sous les tentes du jardin intérieur René Lebas, entièrement accessible au public, et a connu une belle fréquentation. Plus d'une centaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, ont pu participer aux fouilles miniatures sous la conduite de quatre animateurs (Caroline, Nelly, Dominique et Laurent).

1. Deux classes de 6^{ème} du collège Émile Zola, une classe de CM2 de l'école Henri MENUT et une de 5^{ème} latiniste du collège Cachin.



Les ateliers de fouille du week-end, encadrés minutieusement par des membres de AAA
(©L. Jeanne)

Expositions

Alauna, capitale gallo-romaine du Cotentin

L'association Agglomération Antique d'Alauna vous plonge au 1^{er} siècle de notre ère, à la découverte du Cotentin antique et de sa capitale Alauna (Valognes). De 7 à 107 ans et au-delà. 8 panneaux pour tout comprendre !

> dans le jardin intérieur pendant toute la durée du festival

En parallèle de l'initiation à la fouille, 8 panneaux dédiés à *Alauna* et à sa *civitas* ont été installés sous le barnum principal du festival, en face du stand des auteurs et dans le prolongement de l'emplacement des libraires. Cette position idéale a permis d'attirer de très nombreux visiteurs, dont la grande majorité ne connaissait pas ou très peu le site. Les échanges ont donc permis de le faire découvrir à un large public tout en permettant plusieurs adhésions, dont celle de Simon, qui du haut de ses 11 ans, se pose aujourd'hui comme le plus jeune adhérent de AAA.



Un visiteur cherbourgeois, intrigué par le site d'Alauna, décide de rejoindre l'association. (© H. Dargagnon)



L'ensemble des panneaux disposé sous le barnum principal offre une très belle visibilité sur la ville romaine d'Alauna (© L. Jeanne)

Le Tea Time (table ronde)

Comment parler d'archéologie aux plus jeunes ?



Invités :

- Nicolas Teyssandier, préhistorien, directeur de recherche au CNRS de Toulouse.
- Emmanuel Roudier, auteur, illustrateur et game designer spécialisé en Préhistoire, auteur de la BD "Rozel, l'empreinte des Hommes-oiseaux".
- Dominique Cliquet, ancien conservateur du Patrimoine au Service régional de l'Archéologie de Normandie, spécialiste du Paléolithique
- Laurent Paez-Rezende, ingénieur chargé de recherches à l'Inrap. Spécialiste de l'Antiquité

3 – Echanger- « Comment parler d'archéologie aux plus jeunes ? »

Le samedi 24, entre 16h et 17h, le bar de l'Autre Lieu a été le théâtre d'une table ronde originale, réunissant quatre experts pour débattre sur la manière de transmettre l'archéologie auprès du jeune public. Les échanges visaient notamment à mettre en perspective les enjeux et les défis liés à cette vulgarisation.

Un quatuor d'experts en archéologie

Pour cette rencontre, les organisateurs du festival avaient convié des spécialistes de l'archéologie et/ou des auteurs de littérature de jeunesse : Nicolas Teyssandier, préhistorien et directeur de recherches au CNRS de Toulouse, Emmanuel Roudier, auteur et illustrateur spécialisé en Préhistoire, Dominique Cliquet, ancien conservateur du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Normandie et spécialiste du Paléolithique, et Laurent Paez-Rezende, archéologue à l'INRAP, spécialiste de l'Antiquité romaine et membre du Conseil d'Administration de AAA.

Après la présentation de leur parcours et de leurs domaines d'expertise, les quatre intervenants ont tenté d'apporter une définition assez exhaustive de leur discipline. La discussion s'est ensuite organisée autour d'une liste de questions ouvertes : « quel rôle peut jouer la littérature de jeunesse (BD et roman) dans la vulgarisation de l'archéologie auprès des enfants ? Et à l'inverse, quels sont les écueils qu'elle doit éviter ?

L'illustration et la bande dessinée en particulier, rendent-elles l'archéologie plus accessible qu'un roman ? Comment simplifier, sans le déformer, un discours scientifique sur l'archéologie ? Comment se construit un imaginaire populaire à partir des représentations cinématographiques de l'archéologie ? Pensez-vous qu'il devrait y avoir une plus grande prise en compte de l'archéologie dans les enseignements scolaires ? Etc.»

Les réponses des intervenants, riches et complémentaires, ont fusé pendant plus d'une heure et captivé un auditoire d'une vingtaine de personnes. Cette table ronde a surtout été l'occasion de préciser aux plus jeunes que l'archéologie, loin d'être une seule activité de terrain, englobe une palette très large de

disciplines connexes faisant intervenir de nombreux spécialistes (environnementalistes, physiciens, chimistes, technologues, dendrochronologues, céramologues...). Cette précision essentielle s'est posée comme un clin d'œil aux préjugés qui animent l'imaginaire des plus jeunes. Ce métier est essentiellement connu des enfants par les scénarios des films fantastiques où l'archéologie s'apparente à une quête de trésors perdus dans des contrées lointaines et hostiles, orchestrée par des aventuriers romanesques (Benjamin Gates, Indiana Jones, Allan Quatermain...). Une image enfantine et populaire qui n'a bien évidemment aucun lien avec la réalité de l'archéologue contemporain.



Une table ronde « bien animée » avec, de gauche à droite, Laurence Jeanne (animatrice du débat), Nicolas Teyssandier, Dominique Cliquet, Emmanuel Roudier et Laurent Paez-Rezende (© H. Gargagnon)





Sur la Table de Peutinger, l'axe impérial : Casaroduno/Tours - Vindunum/Le Mans - Noviodunum (orthographié ici Nudionnum)/Jublains - Aregenua/Vieux - Augustodurum/Bayeux - Crociatonum/Beuzeville-au-Plain? - Alana/Valognes – Coriallo/Cherbourg (Tabula Peutingeriana, Wikimedia Commons).

AAA chez les Diablintes...

Christian Duhoux

Notre association AAA, en partenariat avec le GRAC (Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin) a organisé une sortie découverte dans le bocage mayennais, le 11 octobre 2025, dans le but de visiter la cité gallo-romaine de *Noviodunum* située à Jublains dans le département de la Mayenne. Une vingtaine de membres des deux associations ont répondu à cette invitation et se sont donné rendez-vous à Valognes, au petit matin, pour un trajet en convoi de près de 200 km.

Noviodunum, civitas des Diablintes

Depuis le IV^e siècle av. J.-C., un sanctuaire gaulois s'élève à Jublains, et c'est précisément sur ce site que le pouvoir romain décide d'implanter, vers l'an 20 de notre ère, la ville de *Noviodunum* (que l'on peut traduire par "ville neuve"), comme capitale de cité des Diablintes, dont le territoire correspond approximativement à l'actuel département de la Mayenne. Au cours du I^{er} siècle ap. J.-C., la ville se dote d'un plan géométrique et d'un ensemble de monuments caractéristiques des capitales de cités gallo-romaines, notamment un temple, un forum, des thermes et un théâtre. Mais c'est au début du III^e siècle que commence la construction de la forteresse, monument le plus vaste et le plus célèbre de Jublains, dont les vestiges remarquablement conservés constituent un site unique en France. Toutefois, à l'instar d'autres capitales telles qu'*Alauna* ou *Aregenua*, le déclin de *Noviodunum* s'amorce au début du IV^e siècle, puis la cité est progressivement abandonnée alors que le territoire des Diablintes est rattaché à celui des Cénomans, dont la capitale *Vindunum* deviendra Le Mans, ville importante de la région et siège de l'évêché. La faible occupation du site de Jublains par la suite a permis de préserver un patrimoine antique exceptionnel et de créer un centre archéologique de premier plan.



Figure 1 : Territoire des Diablintes (en bleu) qui sera rattaché au IV^e siècle au territoire des Cénomans, avec Vindunum (Le Mans) comme capitale de cité.

Le site archéologique de Jublains



Figure 2 : Le plan géométrique de la cité antique en vert, et le bâti actuel de la ville moderne en bleu (© Musée Archéologique Départemental de Jublains).

Comme toutes les *civitates*, *Noviodunum* possède un ensemble de monuments publics témoignant de la diffusion du mode de vie romain. La ville est organisée selon un plan géométrique couvrant 25 hectares, prévoyant 40 grands îlots rectangulaires. Comme dans toutes les villes romaines, certains îlots sont restés vides, dédiés aux foires, maraîchages, parcage des charrois, etc.

Toutefois, *Noviodunum* se distingue des autres villes de même type par deux particularités :

- Un plan urbain rare, où les principaux bâtiments publics sont alignés le long du *cardo maximus*, l'axe nord-sud qui traverse la ville : le temple, le forum, les thermes, puis le théâtre se succèdent ainsi selon une organisation cohérente et monumentale.
- Une forteresse imposante, construite en périphérie, constitue un élément architectural unique dans le monde gallo-romain.

Après l'abandon de la ville antique, Jublains devient un simple village à l'époque médiévale, qui se développe en un bourg rural, d'environ 700 habitants, occupant aujourd'hui seulement un tiers de l'emprise de l'ancienne ville romaine.

Les vestiges remarquablement conservés font de Jublains un site considéré comme exceptionnel dans l'Ouest de la France. Les premières fouilles du site remontent à la fin du XVIII^e siècle, et les recherches se poursuivent encore de nos jours, avec notamment une campagne de géoradar menée en 2018 et des fouilles programmées sur des quartiers résidentiels réalisées de 2010 à 2023.



Figure 3 : Le musée présente des collections archéologiques de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge en accordant une place importante aux époques gauloise et romaine (© Musée Archéologique Départemental de Jublains).



Figure 4 : À 9h30 Gaëlle, conférencière attachée au musée de Jublains, prend en charge le groupe de visiteurs pour une présentation commentée du site et de ses principaux monuments (© Joël Fossey).

Le Département de la Mayenne a procédé à d'importantes acquisitions foncières visant à assurer la préservation du site et à constituer des réserves archéologiques pérennes. Quant au Musée Archéologique Départemental, ouvert en 1995 à proximité de la forteresse, il fait le lien entre les collections présentées et les vestiges de la ville antique. Par ailleurs, un parcours de visite aménagé, ponctué de bornes explicatives, permet au public d'accéder aux principaux monuments du bourg de Jublains. Le tout constituant un ensemble cohérent pour la mise en valeur de ce patrimoine remarquable.

Les îlots urbains



Figure 5 : Restitution de la campagne géoradar de 2008 (© Ch Brémont).

La campagne de géoradar ainsi que les campagnes de prospection ont permis de repérer le plan de la cité, avec un système assez régulier de rues nord-sud et est-ouest qui délimitent des îlots rectangulaires réservés aux *domus*, aux habitats plus modestes, aux boutiques etc.



Figure 6 : Le quadrillage des rues est matérialisé sur le site par des allées de sable, donnant aux visiteurs un aperçu de la superficie de la cité (© Ch Duhoux).

Le temple

Le sanctuaire de Jublains a succédé à un lieu de culte de l'époque gauloise. Il est constitué d'une enceinte d'environ 70 mètres de côté. L'entrée principale se trouve sur la façade orientale qui est bordée d'un portique. Un autre portique entoure les quatre côtés de la cour où s'élève le temple, qui est un grand bâtiment classique sur podium comportant huit colonnes en façade.

La divinité à laquelle le sanctuaire est dédié n'est pas connue avec certitude ; il pourrait s'agir d'une divinité celtique, une « déesse mère », que l'on continue à vénérer à l'époque romaine.



Figure 7 : Maquette du sanctuaire exposée au Musée Archéologique Départemental de Jublains (© Ch Brémont).



Figure 8 : À droite les vestiges du temple, au fond le bâtiment du XIX^e siècle construit sur l'emplacement du forum ; trois îlots urbains séparent ces deux monuments (© Ch Duhoux).

Les thermes

Les thermes ont été construits au I^{er} siècle, et agrandis à la fin du II^e siècle. Ils occupaient la totalité d'un îlot urbain d'une soixantaine de mètres de côté. Un aqueduc souterrain de huit kilomètres apportait l'eau dans l'établissement, et deux égouts permettaient d'évacuer les eaux usées en direction de la zone du théâtre.

Après l'abandon de la ville, les thermes sont transformés, pour partie, en église lorsque le christianisme s'implante dans les provinces de l'Ouest à partir de la fin du IV^e siècle.

Les éléments de l'ensemble thermal visibles de nos jours sont le bain froid, la salle tiède et les bains chauds, dont les vestiges sont mis en valeur dans la partie est de l'église, désacralisée à cet effet.

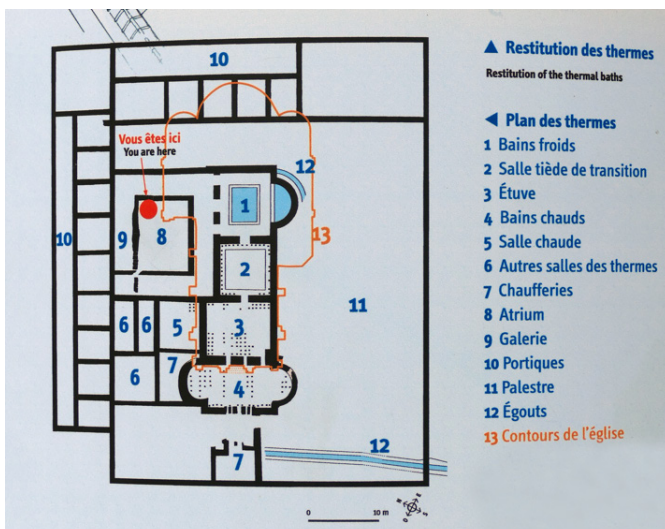


Figure 9 : Restitution du plan des thermes par rapport à la situation de l'église actuelle – signalétique du Musée Archéologique Départemental de Jublains (© Ch Brémont).



Figure 10 : Les vestiges des thermes exposés au public dans l'église de Jublains (cliché Ch Duhoux).



Le théâtre



Figure 11 : Utilisant une pente naturelle du terrain vers le bassin d'Evron, le théâtre offre, du haut des gradins, une vue magnifique vers le sud-est (© Ch Brémont).

Établi sur le versant du plateau qui borde la ville à son extrémité sud, le théâtre a été construit dans la deuxième moitié du I^{er} siècle. Son plan est alors du type gallo-romain, presque circulaire, et ne peut accueillir que des spectacles nécessitant peu de place. Le théâtre est reconstruit à la fin du II^e siècle, plus grand, selon un plan demi-circulaire, avec une orchestra plus vaste de type amphithéâtre qui permet d'organiser des jeux de l'arène.

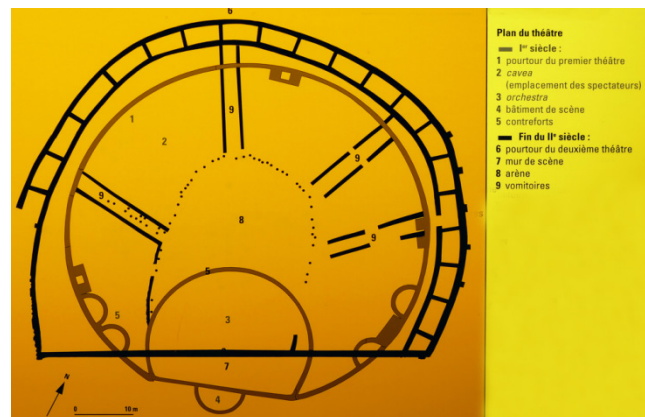


Figure 12 : Le plan du théâtre – illustration du Musée Archéologique Départemental de Jublains (© Ch Brémont).

La forteresse

La forteresse est un monument exceptionnel, unique en son genre dans le monde romain. Longtemps considérée comme un simple camp militaire, elle s'est révélée être un ensemble de trois constructions concentriques, érigées successivement à des fins défensives :



Figure 13 : A l'extrême droite, le coin nord-est du bâtiment central, au milieu le talus de la deuxième enceinte, et à gauche et au fond, la muraille extérieure (© Ch Duhoux).

1- Le bâtiment central, construit à la fin du II^e ou au début du III^e siècle, se compose d'une vaste salle rectangulaire à étage, avec une cour centrale, et de puissantes tourelles carrées à chaque angle. On suppose qu'il s'agit d'un entrepôt fortifié destiné à stocker des denrées ou des biens précieux tels que l'or ou l'étain — des impôts en nature (l'annone) prélevés dans les provinces du nord-ouest, transitant par Jublains avant d'être envoyés à Rome. Ce bâtiment ne relevait probablement pas de la cité des Diablintes, mais directement de l'administration impériale.



Figure 14 : Reconstitution de la forteresse - maquette du Musée Archéologique Départemental de Jublains (© Ch Brémont).

2- Une seconde enceinte, édiflée vers 295, témoigne de l'urgence de la situation sécuritaire à la fin du III^e siècle : il s'agit d'un rempart de terre précédé d'un large fossé d'environ dix mètres, construit à la hâte pour renforcer la défense du site.



Figure 15 : Les murs d'enceinte du bâtiment central, très épais et sans aucune fenêtre (© Ch Brémont).



Figure 16 : L'attention des visiteurs ne faiblit pas tout au long de la journée (© Ch Brémont).

3- Une muraille extérieure monumentale, commencée probablement vers 320, d'environ 120 mètres de côté, vient compléter l'ensemble ; neuf tours circulaires aux angles et sur ses faces, pleines à l'intérieur et mesurant de six à sept mètres de diamètre, y sont réparties. Toutefois, le dispositif défensif n'a sans doute jamais été entièrement achevé : les aménagements destinés à protéger les entrées n'ont pas été terminés. Il semble également que la forteresse ait continué à exister après l'abandon de la cité, comme en témoignent des éléments du temple réemployés dans la construction des murs.



Figure 17 : La muraille extérieure, remarquablement conservée (© Ch Brémont).



Figure 18 : Les vestiges du complexe thermal de la forteresse – au premier plan, le foyer du système à hypocauste (© Ch Duhoux).

À l'intérieur de l'enceinte, on distingue les vestiges de deux complexes dotés d'un système d'hypocauste. Le plus vaste, situé au sud-ouest, est un petit établissement thermal destiné au personnel de la forteresse. La fonction du second, plus modeste et localisé au nord-est, demeure incertaine.

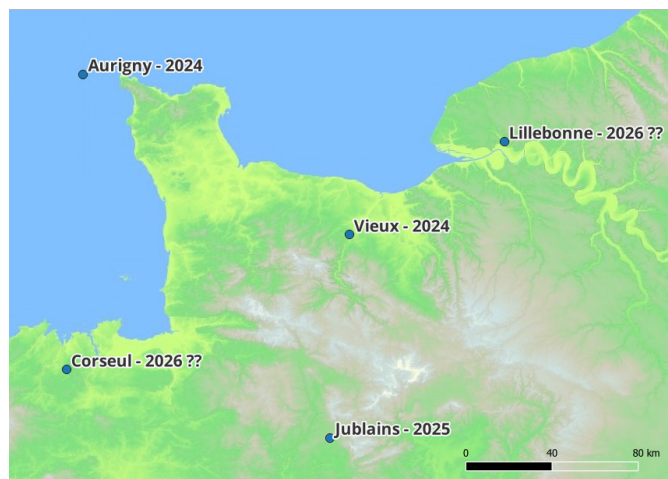
Au bilan

Une journée sur le terrain, passionnante et archéologiquement très riche, brièvement interrompue pour une pause méridienne sympathique dans un restaurant de Mayenne (ville située à une dizaine de km au nord de Jublains),



puis, vers 17 heures, le groupe fait une dernière halte dans la boutique du musée, et c'est le retour vers Valognes.

Dans les voitures, les conversations vont bon train... Après Aurigny et Vieux en 2024, et Jublains cette année, où irons-nous l'année prochaine ? Peut-être vers l'ouest à Corseul en territoire coriosolite, ou alors vers l'est à Lillebonne chez les Calètes ? Qui sait ce que nous réservent le président et le secrétaire...





© Association Cap Saint-Vaast

AAA au Festival « Ancres & Encres » 2025

Christian Duhoux

« Ancres & Encres » est un festival de littérature qui a lieu tous les ans à Saint-Vaast-la-Hougue, sur le site prestigieux du fort de la Hougue. Il réunit une cinquantaine d'auteurs, à la rencontre de leurs lecteurs, avec séances de dédicaces et ventes d'ouvrages. La fréquentation est de l'ordre de 2 à 3000 visiteurs sur les deux journées du festival.

Cette année, les deux invitées d'honneur étaient Maylis de Kerangal, grand nom de la littérature française, prix Médicis et nominée au Goncourt, et Anca Visdédi qui vient d'obtenir le Goncourt de la biographie.

Outre son caractère de Salon du Livre généraliste, le festival propose chaque année un thème particulier, décliné sous différents aspects, littéraire bien évidemment, mais également architectural, maritime, environnemental, etc. Pour cette 23^e édition, le thème retenu était le **Patrimoine**, et quelques associations locales œuvrant dans ce domaine ont été invitées à exposer leurs activités. Que AAA ait été choisie par l'organisation du festival, pour présenter ses travaux d'étude, de préservation et de mise en valeur du site d'*Alauna*, est une marque de reconnaissance certaine et reflète l'importance que notre association a su prendre dans le paysage patrimonial du Cotentin.



Dès l'ouverture du festival, l'affluence du public est considérable, et ce sera ainsi jusqu'à la fermeture !

Les visiteurs, qu'ils soient habitants du Cotentin ou simples vacanciers de passage, affluent tout au long des deux jours. Beaucoup découvrent avec curiosité, voire avec étonnement, la richesse du patrimoine archéologique d'*Alauna*. Si les vestiges des thèmes sont relativement connus, rares sont ceux qui imaginent qu'une cité gallo-romaine a prospéré ici, à deux pas de Valognes, pendant près de quatre siècles, sur un territoire de plus de 60 hectares.

Face à cet intérêt spontané, les échanges s'enchaînent et il faut fournir à ces curieux et passionnés beaucoup de détails et répondre, sans relâche, à leurs nombreuses questions...



Au fil des rencontres :



Bernard Cazeneuve, ancien premier ministre, longtemps député-maire de Cherbourg, voisin de stand au festival, visiblement intéressé par la cité d'Alauna, reçoit les explications d'une ancienne administrée.



Maylis de Kerangal, qui est aussi archéologue amateur (elle fouille sur un site paléolithique dans l'Hérault tous les étés), échange avec un archéologue professionnel bien connu, et choisit alors de nous soutenir en devenant adhérente de AAA.

Instantanés du festival :



Alors qu'un visiteur règle son adhésion, le président des « Amis de l'île du large – Saint-Marcouf », association également invitée pour ses actions de préservation du patrimoine, rend visite, en voisin, au président de AAA.



Un rare moment de calme sur le stand de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche (SAHM), partenaire de AAA, dont les ventes marchent très bien, parmi lesquelles de nombreux catalogues ArchéoCotentin II.

Au bilan :

La participation de AAA à l'édition 2025 du festival « Ancres et Encres » a été un franc succès : huit nouvelles adhésions effectives ont été enregistrées, ainsi qu'une vingtaine de promesses d'adhésion.



(© Ch. Duhoux pour toutes les photos)

Au-delà de ces chiffres encourageants, le festival s'est surtout révélé être une vitrine exceptionnelle pour faire connaître la cité d'Alauna et susciter des vocations, notamment auprès d'un public jeune, prêt à nous rejoindre, et qui serait en mesure d'assurer la relève dans les années à venir.

Continuons sur cette belle dynamique qui contribue au rayonnement de AAA !

AAA tient à remercier Yves Lecornec et Edmond Thin, président et vice-président du Festival « Ancres et Encres », pour cette aimable invitation, ainsi que pour leur accueil et leur soutien au fort de la Hougue.



Le chantier archéologique du Pou au Rozel (© C. Gallier)

Une visite passionnante du site paléolithique du Pou au Rozel

Corinne Gallier

Mercredi 20 août 2025, les adhérents d'Agglomération Antique d'Alauna et du Groupe de recherches archéologiques du Cotentin se voyaient proposer la visite du site paléolithique du Pou, au Rozel.

Rendez-vous avait été donné à 9h30 sur le parking près du château afin d'organiser un covoiturage sur place pour la petite vingtaine de personnes qui avaient répondu à l'invitation.

« Un site d'occupation humaine unique au monde », vante l'un des panneaux d'information installés sur la colline. À une époque où les superlatifs sont trop souvent utilisés à tire-larigot, le qualificatif d'« unique au monde » se justifie amplement ici. Révélé en 1967 au gré de l'érosion de la dune au pied de la falaise, objet depuis 2012 d'un vaste programme de fouilles sous la houlette du préhistorien Dominique Cliquet, le site du Pou, fragilisé par la hausse du niveau de la mer qui se poursuit, se distingue par sa quantité exceptionnelle d'empreintes de Néandertaliens.

Après une descente sur la pente raide et un peu « casse-pattes » menant jusqu'au chantier de fouilles,

c'est ce qu'ont pu constater de près les visiteurs d'AAA et du GRAC. Pour cette treizième année de campagne (chaque campagne allant de mai à septembre), les étudiants en histoire et en archéologie qui constituent la majeure partie des équipes œuvrant sur le terrain, avaient encore une fois dégagé de nombreuses traces. « En trois mois, nous en sommes déjà à 900 empreintes supplémentaires », observait, lui-même bluffé, Dominique Cliquet.

Des traces de mains, de pieds, de genoux, circonscrites par les archéologues avec des cercles semblables à ceux utilisés en pâtisserie, qui, il faut bien le dire, ont quelque chose d'assez émouvant...

L'explication de cette « présence » tient à la géographie et à la géologie du site puisqu'il s'agit d'une dune « fossile ».

Au-delà des empreintes d'hommes et d'animaux (plus de 5000 ?), ossements, pierres taillées et foyers ont aussi pu être conservés, apportant des informations précieuses sur la vie des chasseurs-cueilleurs qui ont occupé ce territoire de chasse entre 115 000 et 70 000 ans avant notre ère. Ils renseignent au passage également sur les variations climatiques dans la région au début de la dernière phase glaciaire.

Ce site paléolithique du Pou, aux confins du Rozel et de Surtainville, a encore semble-t-il de nombreux secrets à dévoiler. Et sa renommée internationale ne fait que se confirmer. « Je pense qu'il faudra encore trente ans pour en faire le tour. J'aurai passé la main ! », confiait Dominique Cliquet l'été dernier.



L'équipe d'archéologues au travail (© C. Gallier)



Des nouvelles données au cœur d'Alauna

Jean-Luc Lamache

Un diagnostic préventif :

Le diagnostic archéologique préventif, qui a été réalisé le 23 juin 2025, au lieu-dit le Bas-Castelet, sur la parcelle ZK49pp, répondait à une demande de construction d'un bâtiment agricole. Cette opération a concerné une surface totale de 360m² (Fig. 1).



Un contexte archéologique bien connu :

L'emprise du diagnostic est située dans le centre de l'agglomération romaine d'Alauna, dans une *insula* délimitée par les voies décumanes 4 et 5 et les cardinales C et D (Fig. 2), à environ 100m au nord du sanctuaire principal et 150 m du forum. Pour rappel, des sondages programmés en 2015 avaient permis de mettre en évidence, juste au nord, au sein de la tranchée 19, la voie décumane 5 ainsi que de nombreuses maçonneries et niveaux de sols (Fig. 3) (Paez-Rezende et al. 2014 : 59-60). Au regard de ces éléments, il paraissait fort probable que ce secteur corresponde à un espace résidentiel de l'ancienne capitale des Unelles (Fig. 4).

Figure 1 – Valognes (Manche) – Vue aérienne de l'opération au sein du hameau du Bas-Castelet. (Photographie, J-L Lamache, Inrap)

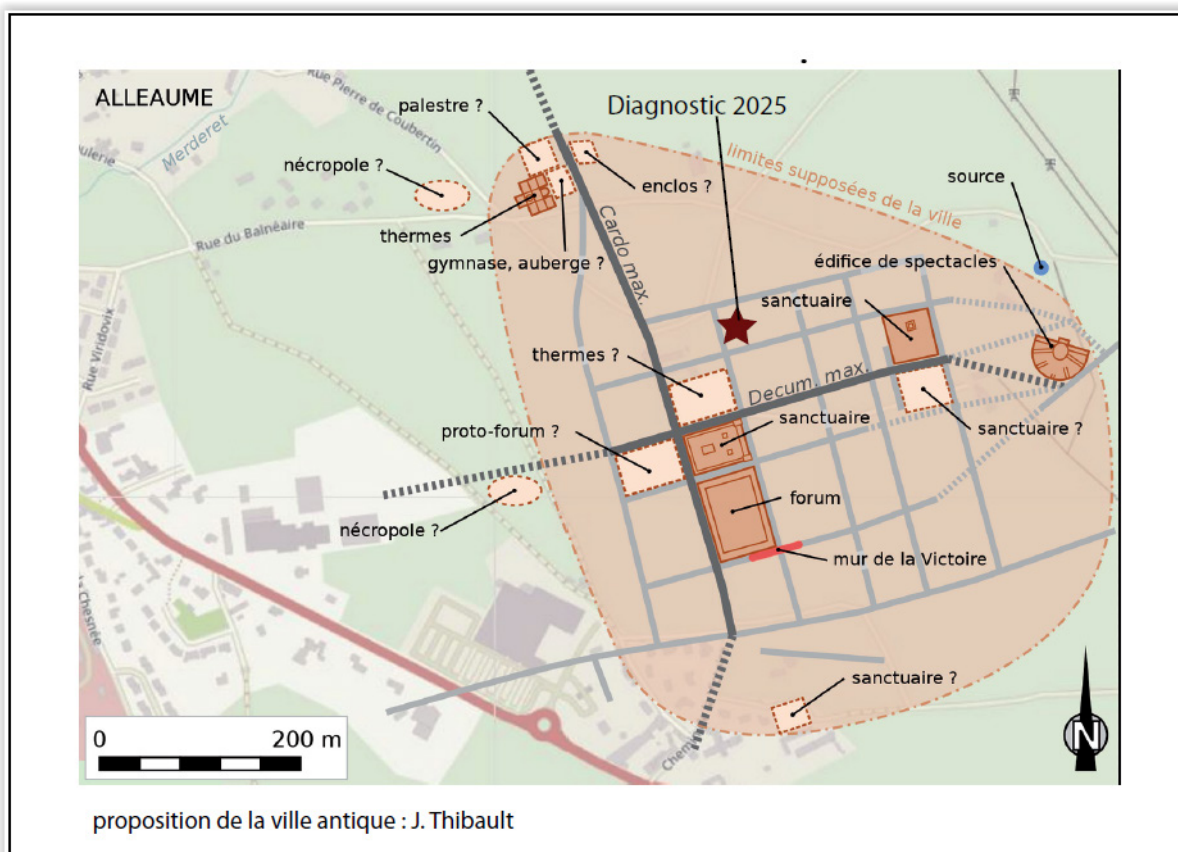


Figure 2 – Valognes (Manche) – Localisation du diagnostic au sein de l'agglomération romaine. (D'après J. Thibault)



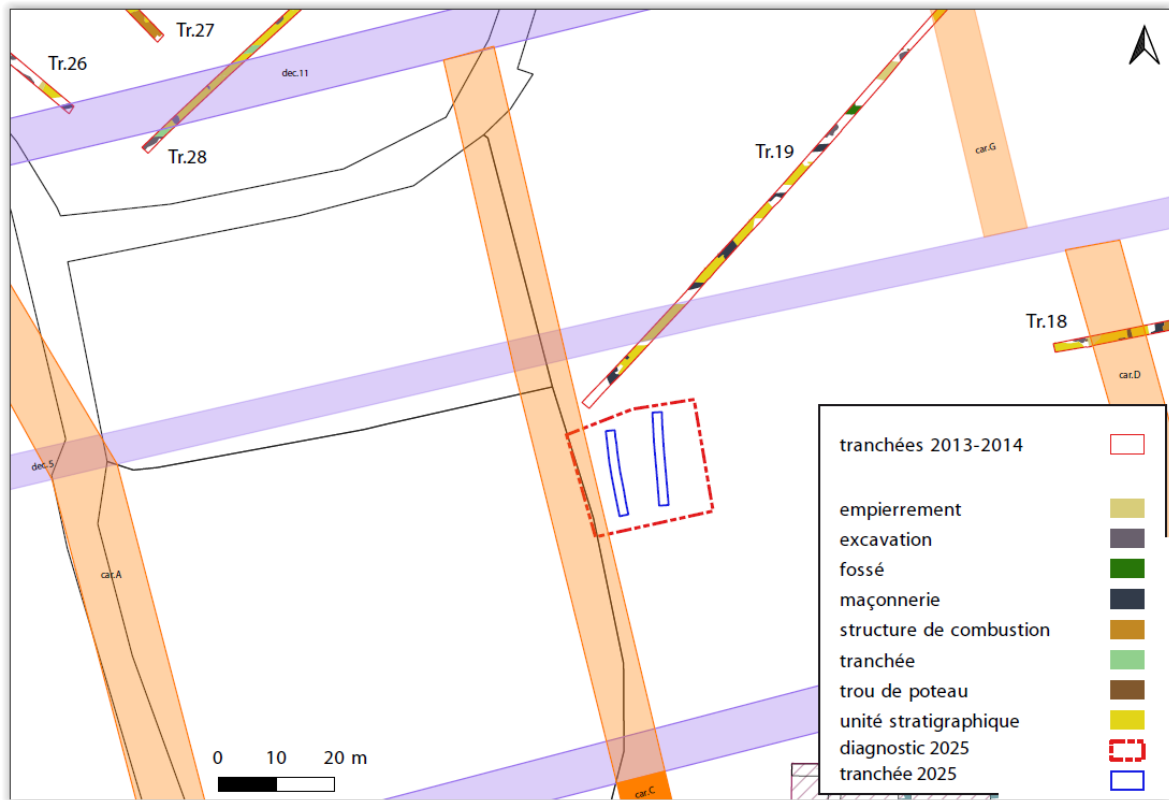


Figure 3 – Valognes (Manche) – Localisation du diagnostic au sein de l'agglomération romaine et proximité de la tranchée 19. (SIG, L. Paez-Rezende, Inrap)

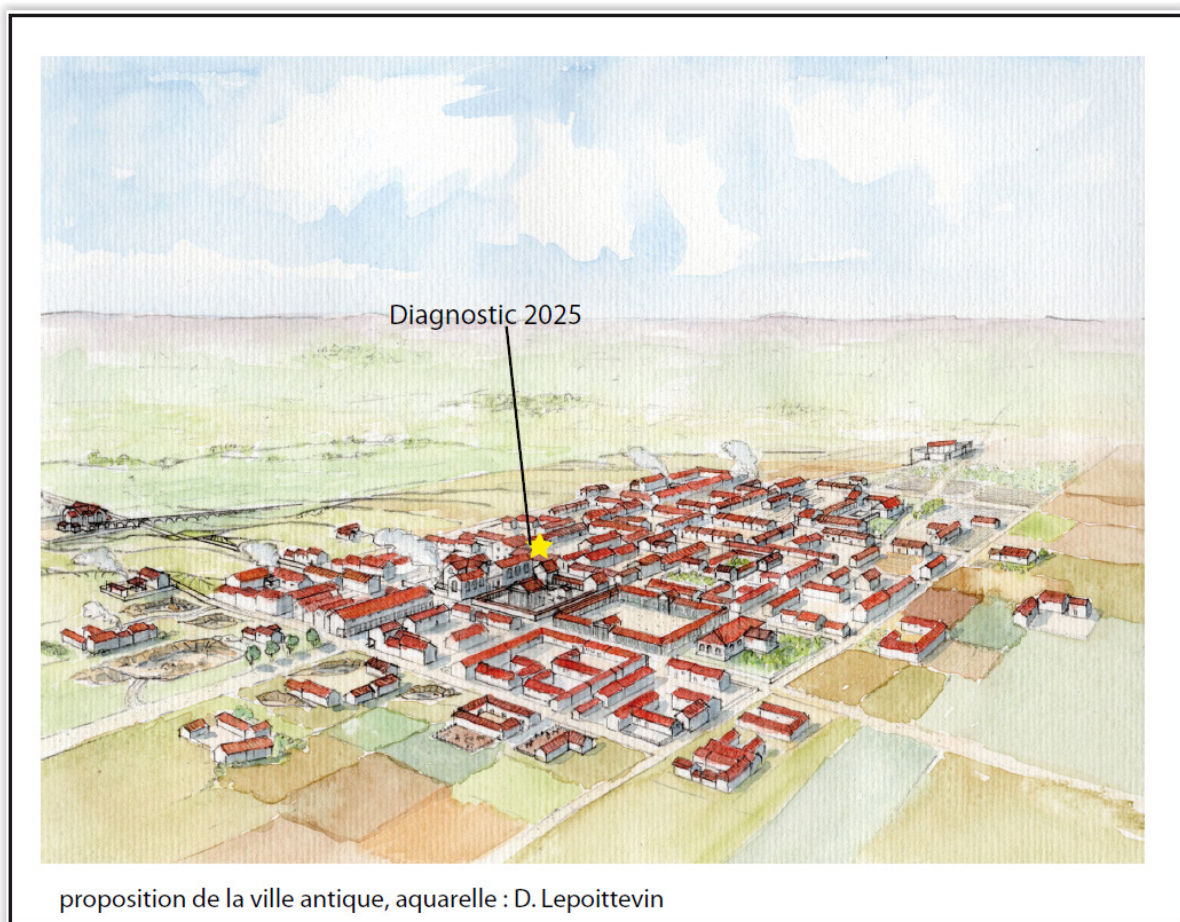


Figure 4 – Valognes (Manche) – Localisation du diagnostic au sein de l'agglomération romaine. (D'après D. Lepoittevin, AAA)

Les résultats des sondages de 2025 :

Comme attendu, cette intervention préventive a révélé une occupation remontant à l'Antiquité, et plus précisément à la période du Haut-Empire.

Malgré la taille exiguë de la parcelle investie, une occupation se dessine sur l'ensemble de l'emprise. Elle se matérialise par 29 structures (trous de poteau, fosses, puits et niveaux d'occupation) (Fig. 5) dont certaines attestent avec certitude des constructions légères. Peu d'éléments structurant l'espace ont été découverts mais il faut rappeler, ici, que la superficie diagnostiquée représente un biais. Malgré tout, la quantité de vestiges atteste assurément d'une occupation dense qui dépasse les limites de l'emprise.



Figure 5 – Valognes (Manche) – Vue globale des vestiges de la tranchée 2, puits, trou de poteau, tranchée de récupération. (Photographie, J-L Lamache Inrap)



Figure 6 – Valognes (Manche) – As de Nîmes. (Photographie, J-L Lamache, Inrap)

A l'issue de ce diagnostic, qui aura couvert 13% de la surface de l'emprise du projet, une grande quantité d'indices archéologiques a été relevée. Les 2 tranchées réalisées ont permis de documenter les vestiges et la stratigraphie de ce quartier d'Alauna, ainsi que de les insérer dans le riche contexte archéologique déjà établi. Par ailleurs, l'occupation semble démarrer dès la période augustéenne ; elle est attestée par la découverte de monnaies frappées entre la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et le 1^{er} siècle apr. J.-C. (Fig. 6). Aucun élément d'architecture n'a été mis en évidence, toutefois, une tranchée de fondation suivant l'orientation générale de la trame urbaine

vient nous renseigner sur la présence d'éléments bâtis au sein de l'*insula*.

Même si les limites de cette construction ainsi que sa fonction (public, privé ?) ne sont pas connues, les niveaux de sol et d'occupation livrant une importante quantité de restes fauniques, de céramiques (Fig. 7) et de petit mobilier (monnaie, *instrumentum*), nous laissent entrevoir le potentiel archéologique de ce secteur.

A noter que des éléments de construction plus légers, prenant la forme de trous de poteau ont également



été découverts ; la stratigraphie indique une datation plus tardive des lieux car ces vestiges recourent les niveaux du Haut-Empire. Sans plus d'éléments de datation, il reste impossible de les attribuer au Bas-Empire ou à une période plus récente.

Le présent diagnostic préventif a permis de documenter abondamment les vestiges présents dans le hameau du Bas-Castelet. Il vient confirmer, s'il le fallait encore, les nombreuses observations réalisées ces dernières années dans le cadre des opérations programmées (sondages, géoradar...). La quantité de vestiges archéologiques antiques, sur une si petite emprise, ainsi que la variété et le bon état de conservation des mobiliers (monnaies, instrumentum, faune, céramique ...) offrent l'opportunité d'étudier l'évolution d'un quartier d'une capitale de cité romaine dans les premiers siècles de notre ère (Fig. 8).



Figure 7 – Valognes (Manche) – Détail d'un pied d'amphore type Pascual 1 dans les niveaux de sols de la tranchée 2. (Photographie, J-L Lamache, Inrap)

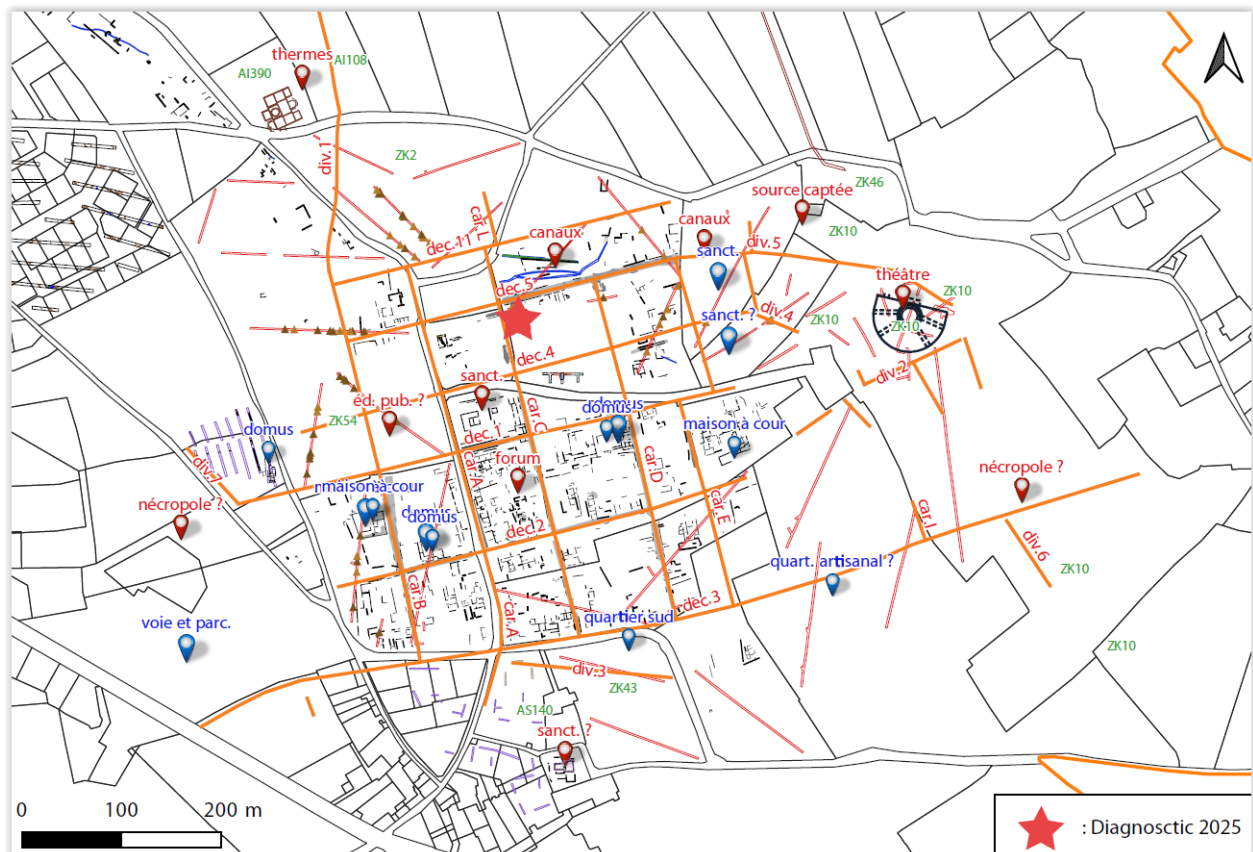


Figure 8 – Valognes (Manche) – Localisation du diagnostic au sein de l'agglomération romaine et interprétation des données. (SIG, L. Paez-Rezende, Inrap)



La Maison du département, aux couleurs d'Octobre rose en 2019 (@DR D. Daguier CD50)

Prélude à « Pierres en lumières »

Jocelyne Leparmentier

Le 24 avril, Dominique Lepoittevin et Jocelyne Leparmentier ont représenté AAA lors de la soirée de présentation de l'opération « Pierres en lumières » à la Maison du Département à Saint-Lô, à l'invitation de M. Jean Morin, Président du Conseil départemental de la Manche et de M. Jean-Pierre Husson, délégué départemental à la Fondation du Patrimoine.



L'invitation à la présentation de l'opération « Pierres en lumière »



M. Morin, Président du conseil départemental, accueillant les invités.

Monsieur Morin a d'abord accueilli ses invités et leur a proposé de découvrir une douzaine d'œuvres d'art réalisées dans des matériaux aussi divers que du verre soufflé, de la toile ou de l'acier inoxydable, par des artistes très liés au département de la Manche. La plupart des œuvres, acquises par le Conseil départemental, étaient présentées par les artistes eux-mêmes.



Quelques œuvres exposées.

Puis, dans la grande salle du conseil, un certain nombre d'associations inscrites à l'opération « Pierres en lumière », en particulier celles qui participaient pour la première fois, ont présenté leur projet. Dominique, avec sa verve et sa force de conviction habituelles, a présenté le site d'Alauna (le plus ancien des sites mis en lumière !) et l'association AAA à toute l'assemblée, très intéressée.



Le buffet bien appétissant !



Dominique présentant le projet.

Avant de récupérer les kits de communication préparés pour chaque association, les participants ont été invités à se rapprocher du somptueux buffet, l'occasion, entre crémant et petits fours, de continuer à assurer la promotion d'Alauna !

(Toutes les photos sont de J. Leparmentier)



AAA crée l'évènement

Dominique Lepoittevin et Laurence Jeanne

AAA a inscrit le site d'Alauna au festival « Pierres en lumières », coorganisé par les cinq départements et la Fondation du patrimoine, délégation Normandie, pour proposer un évènement nocturne le vendredi

16 mai 2025, entre 21h30 et 22h30. L'association, avec l'appui de la municipalité de Valognes, a convié les spectateurs à découvrir d'un regard nouveau le jardin archéologique des thermes.



Première inscription du site à « Pierres en lumières »

Avec sa mission de valorisation du patrimoine et son souhait de fédérer et réunir toutes les générations autour d'animations nocturnes, le festival du patrimoine de Normandie répondait pleinement aux objectifs affichés par AAA. Il paraissait opportun de mettre en lumière, au sens propre comme au sens figuré, l'un des plus anciens monuments archéologiques du département en scénarisant son histoire autour d'une déambulation contée.

Une narration historique et scientifique

Cette mise en lumière s'est accompagnée d'une narration destinée à mieux faire connaître l'histoire de l'édifice thermal et de la ville romaine. Symboles majeurs de la romanisation, les thermes publics équipaient toutes les agglomérations, chefs-lieux de cité ou secondaires. Mais quelle était la fonction des édifices thermaux ? Toute la population, masculine comme féminine, libre comme esclave, pouvait-elle les fréquenter ? Concernant plus précisément le site, quelle période a vu sa fondation ? Quel statut et



quelle fonction endossait la ville ? Pourquoi s'est-elle éteinte dans le courant du IV^e siècle ?

C'est à toutes ces questions que le fil de la narration devait répondre en 40 minutes. Un groupe de travail et deux répétitions nocturnes ont été nécessaires pour rédiger le texte narratif et imaginer sa mise en scène autour de quatre étapes, d'une durée de 10 minutes

chacune. Chaque étape se présentait sous la forme d'un ilot où le conteur livrait au public une partie de la narration générale. Ainsi, le premier conteur exposait l'histoire de la fondation du site, le second abordait son développement urbain, le troisième la vie bruyante et bouillonnante des thermes, et le dernier fermait la boucle en évoquant le déclin de la ville et sa redécouverte en 1695.



Répétitions au coucher du soleil pour Jocelyne (ilot 3) et Nelly (ilot 1) (© L. Jeanne)



Répétition pour Dominique auprès de la groma (ilot 2) (© L. Jeanne)



Les thermes nord dévoilés sous un regard différent lors des premiers essais de mise en lumière (© L. Jeanne)

Mise en place de la scénographie et de la procession

Le jour J, les premiers visiteurs ont été accueillis, vers 21h30, sous le barnum où étaient disposés les huit panneaux explicatifs dédiés à la ville d'Alauna et sa civitas.

Une fois la nuit tombée, le public s'est déplacé en groupes restreints, d'îlot en îlot, au gré d'un balisage lumineux, pour écouter tour à tour la narration des quatre intervenants, éclairés de petites lanternes.



Les tentes dressées au point d'accueil, l'une accueille les 8 panneaux, l'autre les victuailles offertes après la déambulation nocturne (© L. Paez-Rezende)



Début des animations, la nuit tombe à peine (© L. Jeanne)

En fin de parcours, les visiteurs se sont vu offrir boissons et gâteaux.

Un bilan plutôt positif pour une première participation

L'inscription à cet événement régional est une première pour l'association. En plus de la rédaction de la narration et de sa mise en scène, la vingtaine de bénévoles engagés dans le projet ont dû mobiliser des moyens conséquents (deux tentes de réception, des projecteurs, du matériel électrique, des dizaines de petites lanternes) pour accueillir chaleureusement le public dans le respect des règles de sécurité.

Les visiteurs se sont d'ailleurs déplacés relativement nombreux avec plus de 200 personnes curieuses de découvrir les thermes sous cet angle inédit.

Par ailleurs, le choix du département de la Manche d'illustrer le bilan de l'événement par un cliché des thermes, a offert une belle tribune à l'association et véhiculé l'image de l'édifice thermal bien au-delà des frontières du Cotentin.



Echange entre Laurent (îlot 4) et un cercle de visiteurs (© L. Jeanne).

Reste un défi à relever : renouveler l'événement pour 2026, en développant un nouveau concept capable de mobiliser autant de bénévoles et d'attirer un nombre au moins équivalent de visiteurs. N'hésitez pas à partager vos idées et à rejoindre l'équipe.

REGARDS CROISÉS SUR UNE ÉDITION RÉUSSIE

Le festival vu par les organisateurs :

“Nous avons eu l'impression que le festival a connu un réel essor cette année et qu'il est maintenant mieux reconnu par les manchois et plus encore par les normands”

“Nous avons rencontré un public de non habitués à nos visites”

“Le festival permet de faire découvrir un lieu patrimonial inédit et de mettre en lumière de jeunes artistes manchois”

“Beaucoup d'énergie chez les bénévoles, bonne organisation”



Thermes d'Alauna à Valognes, *Pierres en Lumières* 2025.
Photographie: Céline Dégremont-Nourry.

Extrait du bilan de Pierres en lumières réalisé par le département de la Manche qui met à l'honneur les thermes d'Alauna.

Nous profitons de ce compte rendu pour remercier la municipalité de Valognes à la fois pour son soutien et son appui technique, ainsi que l'association Martinvast Festivités pour le prêt du matériel.

Enfin, un immense merci à la vingtaine de bénévoles mobilisés, dans la bonne humeur, pour faire de ce premier événement une belle réussite.



Dynamisme et mobilisation d'une vingtaine de membres de l'association (© multiples bénévoles de AAA)



Véhicule agricole romain à quatre roues, mosaïque découverte à Orbe (Suisse). © swissinfo.ch

La voie Alauna-Portbail : les reconnaissances se poursuivent

Laurence Jeanne, Dominique Lepoittevin, Christian Duhoux, Laurent Paez-Rezende et Gaël Léon

Ces opérations de prospection s'inscrivent dans un projet qui vise à reconnaître les principaux tracés formant les itinéraires qui reliaient *Alauna*, la capitale de cité, aux diverses agglomérations secondaires de la *civitas*. Pour rappel, la méthode consiste à reporter sur les cartes IGN au 1/25000^e les projections des axes anciens, formulées par G. Léon lors de son travail d'analyse régressive sur les réseaux de circulation anciens et parcellaires de formation. Une fois les hypothèses de tracés cartographiées, l'opération s'applique à les vérifier sur le terrain.

Comme l'année passée, les prospections 2025 se sont concentrées sur l'itinéraire *Alauna-Portbail*, d'abord sur un tronçon inédit situé entre Saint-Jacques-de-Néhou et Portbail, puis sur un segment déjà identifié en 2024, entre la barrière du Lude et le carrefour Saint-Jean, qui n'avait pas pu bénéficier d'une prospection complète.

1 - Tronçon 1. Localisé entre la RD 900 et la Barrière du Lude (fig. 16)

En suivant la projection de la voie située entre la RD 900 et la Barrière du Lude apparaît, dans une orientation similaire mais en décalage d'une centaine de mètres vers le nord, une double haie délimitant un chemin creux en friche se déployant sur 700 m de long (fig. 1). La proximité d'un lieu-dit la Perruque (dérivé du latin *petrata*, "empierré") présent sur la carte IGN, sans traces apparentes et/ou mentions de carrières, pouvait a priori véhiculer la mémoire du passage de l'ancienne voie romaine. Toutefois, après vérification, ce toponyme ne figure ni sur le cadastre ancien, ni sur les états de section correspondants. De même, cette double haie est absente du cadastre napoléonien, ce qui ne plaide pas en faveur de son ancienneté. A contrario, à quelques encablures au sud, le toponyme « Pont de l'Étrille » se trouve bien, lui, directement sur le tracé théorique de la voie (perceptible ici par l'alignement de plusieurs limites parcellaires). Selon Pierre-Yves Jolivet (Généa50/AAA), le terme « Étrille » serait à

rapprocher de « Estrée », couramment rencontré comme odonyme¹. Dérivé du latin *strata*, "voie couverte de pierre", un diminutif en-ella donne des « Étrelles » (en Haute-Saône ou en Ille-et-Vilaine)², et possiblement des « Étrille ». Pour compléter le tout, une dizaine de parcelles du cadastre napoléonien reprennent ce toponyme (l'Étrille, le pré de l'Étrille,

etc.) de part et d'autre de l'alignement de plusieurs limites parcellaires, ce qui s'impose de fait comme l'indice le plus convaincant du passage de cette ancienne voie. La prospection ayant atteint ses limites dans ce secteur, seuls des sondages archéologiques seront en mesure de valider cette dernière hypothèse.

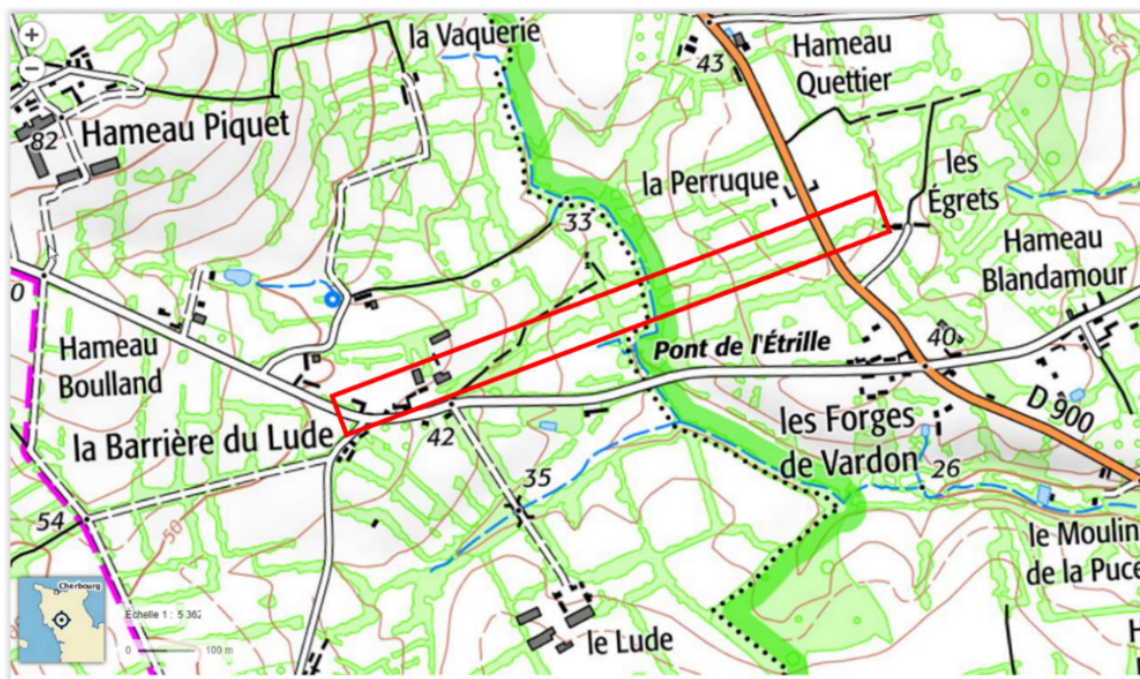


Figure 1 : le chemin creux entre RD 900 et la Barrière du Lude. A noter le toponyme la Perruque sur la frange nord du potentiel axe antique (infographie sur fond Géoportail, D. Lepoittevin).

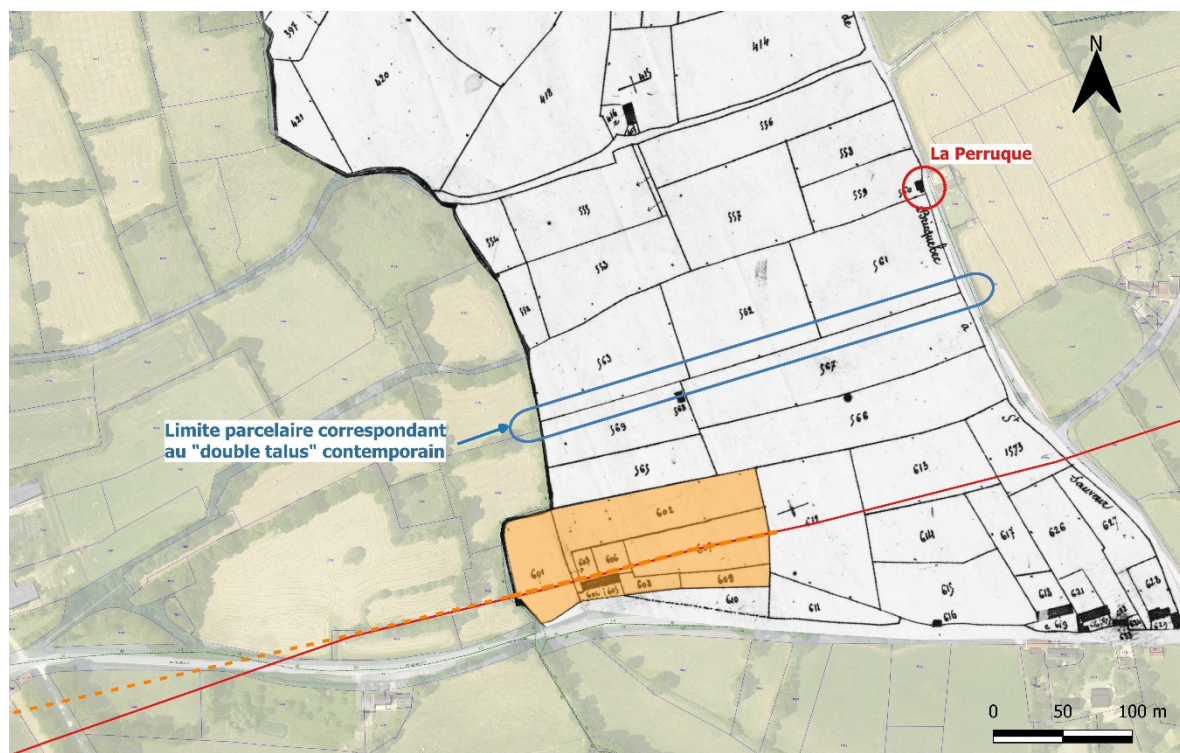


Figure 2 : En orange, les parcelles « Étrille », de part et d'autre de la projection théorique de la voie (en rouge). En pointillé orange, le tracé supposé de la voie vers une zone de moindre pente (voir § tronçon 2). (Infographie C. Duhoux)

1. L'odonymie est la branche de la toponymie qui s'intéresse aux noms de voies.
2. Stéphane Gendron, la toponymie des voies romaines et médiévales, éd. Errance, 2006, p.32-33



Figures 3 et 4 : les extrémités du chemin creux, côté Barrière du Lude et côté RD 900. (© L. Jeanne)

2 - Tronçon 2. Situé entre la Barrière du Lude et le carrefour Saint-Jean (fig. 16)

Comme décrit dans le précédent bulletin, le tronçon identifié dans ce secteur s'écarterait d'un tracé rectiligne pour former une courbe vers

le nord-ouest afin de franchir plus facilement le vallon qui sépare aujourd'hui le Hameau Fauvel du Carrefour Saint-Jean, dans une zone de moindre pente (fig. 5).



Figure 5 : tracé potentiel de la voie entre la Barrière du Lude et le Carrefour Saint-Jean sur vue 3D Géoportail (infographie D. Lepoittevin)

La descente du carrefour Saint-Jean vers le ruisseau est assurée par une cavée visible sur 140 m de long, aujourd'hui envahie par la

végétation, qui aboutit au franchissement d'un ruisseau, affluent de la Soudre, alimenté par la fontaine Birette et affluent de la Soudre.



Figures 6 et 7 : la cavée est envahie toute l'année par une végétation luxuriante qui rend toute prospection délicate (© L. Jeanne)

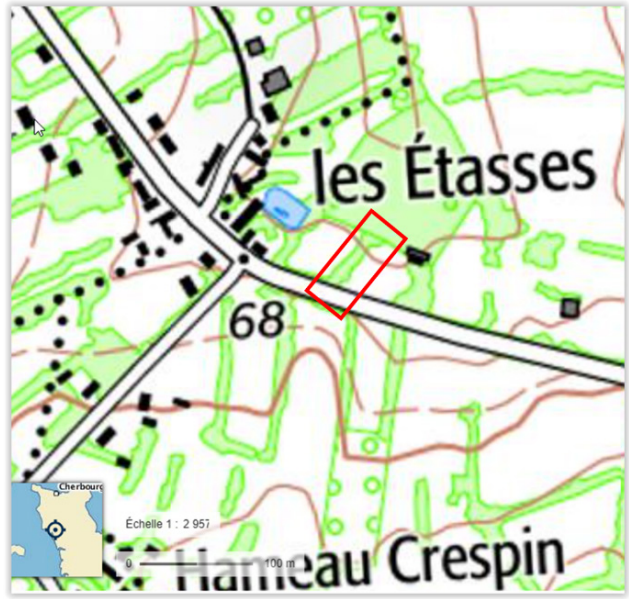


Figures 8 et 9 : ruisseau en fond de vallon et empierrement subsistant dans son lit, possible gué naturel ? (© L. Paez-Rezende)

3 - Tronçon 3 - Les Etasses (fig. 16)

Au lieu-dit les Etasses, sur la commune de Besneville, un axe d'une soixantaine de mètres de long sur environ 8m de large semble subsister, figé dans le paysage actuel sous la

forme d'une parcelle étroite. Cette dernière, d'orientation sud-ouest – nord-est, se place dans le prolongement des tronçons identifiés en amont et en aval, le tout en cohérence avec les projections de l'analyse régressive de G. Léon.



Figures 10 et 11 : localisation du tronçon au lieu-dit les Etasses (infographie D. Lepoittevin sur fond Géoportail)



Figure 12 : tronçon antique possible au lieu-dit les Etasses fossilisé aujourd'hui dans le paysage sous la forme d'une étroite parcelle (© L. Jeanne)

4 - Tronçon 4 et l'approche du franchissement de la Grise (fig. 16)

À l'approche de Portbail, le plateau, dont le rebord s'élève à environ 75m, chute brutalement vers la péninsule côtière, présentant un dénivelé de 50 m sur seulement 300 m de distance. La question technique du franchissement de cette forte déclivité interroge notamment au regard des pentages franchissables ou non par les moyens de transport

romains. Une reconnaissance de terrain a permis d'apporter des éléments de réponse par la mise en évidence d'une cavée entaillant le bord du plateau sur 400m de long ainsi que son pendant sur la rive ouest de la Grise. Cette dernière se prolonge aujourd'hui vers Portbail par l'intermédiaire d'une ligne parcelle qui endosse la fonction de limite entre les communes de Mesnil et de Portbail.



Figure 13 : la cavée descendant vers la Grise sur vue 3D Géoportail (infographie D. Lepoittevin)



Figures 14 et 15 : le débouché de la cavée en arrivant sur la berge de la Grise et la végétation envahissant la zone (© L. Jeanne)



Figure 16 : le chemin qui remonte vers Portbail dans la continuité de la cavée (© L. Jeanne)

5 - Un point d'étape...

Cette nouvelle reconnaissance de terrain s'avère riche d'enseignements. Elle entérine un peu plus la pertinence du travail d'analyse régressive sur les réseaux de circulation anciens par le constat de multiples cohérences entre les projections cartographiques et l'observation directe de tronçons fossilisés dans le paysage. Elle montre aussi l'intérêt de croiser, dans ce type de recherches, des méthodes d'investigation complémentaires (cartographiques, toponymiques, reconnaissances de terrain...).

En l'état actuel des recherches, si la réalité du terrain ne semble jamais très éloignée des hypothèses cartographiques, la validation des tronçons ne sera jamais entérinée sans la mise en place de sondages archéologiques. Seuls ces derniers seront en mesure de livrer des données sur le modelé des structures observées, leur évolution à travers les siècles et, surtout, d'estimer leur appartenance à la période romaine. Il reste donc encore un long chemin à parcourir.

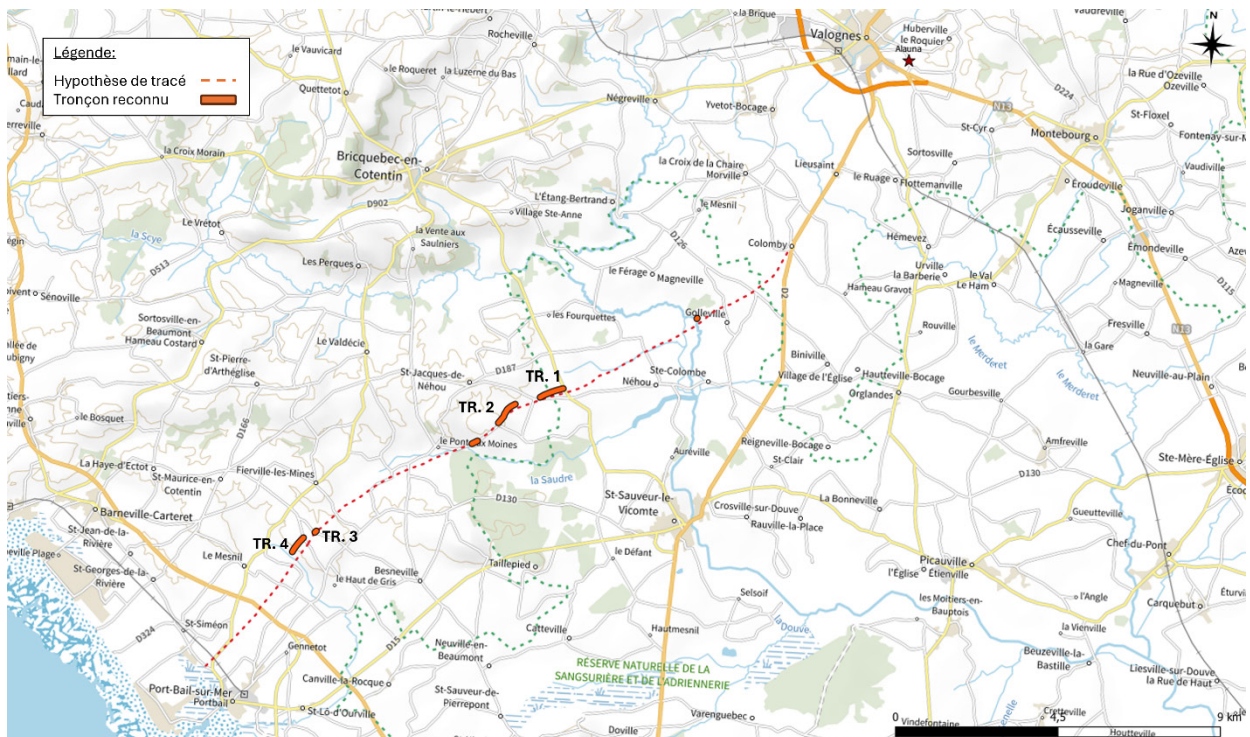
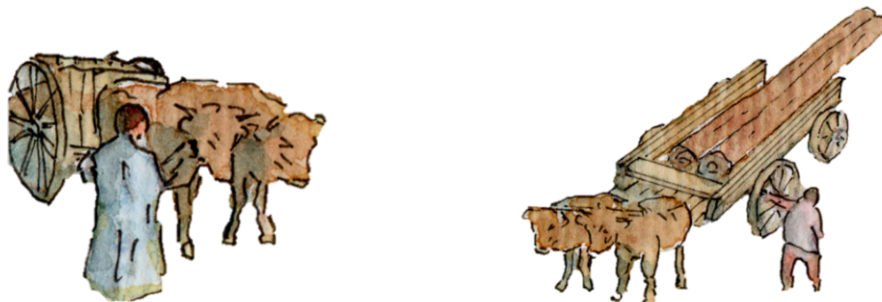


Figure 17 : tronçons potentiels de la voie Alauna-Portbail identifiés en prospection (infographie D. Lepoittevin)





Une démarche artistique au croisement des arts et de la transmission

Yves Rouil

Un projet documentaire au service de la mémoire patrimoniale

Dans la continuité de ma démarche de création, j'ai consacré un film documentaire à l'exposition **Archéocotentin II**, présentée au musée Thomas Henry de Cherbourg-Octeville entre novembre 2023 et mars 2024.

Cette exposition d'envergure, dédiée aux origines antiques et médiévales du Cotentin, proposait une lecture rigoureuse et accessible de l'histoire du territoire.

Conçue notamment par **Laurence Jeanne** du CRAHAM, **Julien Deshayes** du Pays d'Art et d'Histoire ainsi que par **Bénédicte Guillot** et **Laurent Paez-Resende** tous deux de l'INRAP, les quatre commissaires de l'exposition, elle révélait la profondeur historique d'un espace façonné par des strates successives de civilisations.

Un ancrage territorial et historique affirmé

Le projet de film s'inscrit dans l'intérêt constant que je porte au **patrimoine architectural et culturel du Cotentin**. Ce territoire, à la fois frontalier, maritime et stratégique, constitue un champ d'exploration privilégié dans mon travail.

Les vestiges matériels, les objets archéologiques et les traces laissées par le temps deviennent autant de points d'ancrage pour une réflexion artistique sur la mémoire, la permanence et l'effacement.

Scénographie et expérience sensible de l'espace

L'exposition Archéocotentin II se distinguait par une scénographie sobre et maîtrisée, fondée sur des lignes géométriques précises et un agencement lisible des espaces.





Les objets, issus de fouilles et de recherches scientifiques, étaient regroupés selon des thématiques finement articulées, permettant une compréhension claire des enjeux historiques tout en favorisant une immersion progressive du visiteur. Cette mise en espace, à la fois rigoureuse et poétique, a constitué un élément central du regard porté par le film.

Une écriture sonore comme résonance du temps

Au cœur du documentaire se déploie une **illustration sonore originale**, pensée comme un véritable paysage acoustique.

Des sons aux textures archaïques, presque minérales, semblent émerger du passé, se rencontrer et se superposer. Cette matière sonore ne cherche pas à illustrer littéralement les images, mais à en prolonger la perception, à faire affleurer une mémoire enfouie.

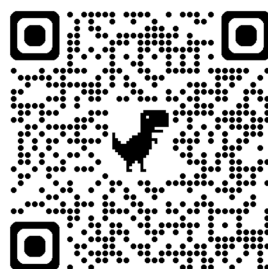
La musique devient ainsi une résonance du temps long, un écho sensible aux objets archéologiques et aux espaces muséographiques.

Diffusion publique et médiation culturelle

Le film a été projeté au cinéma de Valognes devant plus d'une centaine de spectateurs à l'occasion des **Journées européennes de l'archéologie**.

Cette diffusion publique a permis de prolonger l'expérience de l'exposition au-delà du musée, en touchant un public élargi, attentif aux questions de patrimoine et aux formes contemporaines de médiation culturelle.

Le documentaire est également accessible en ligne sur mon site **rouil.fr**, offrant une consultation durable et un accès élargi au travail mené autour de cette exposition.



Accédez au site pour
visionner le film



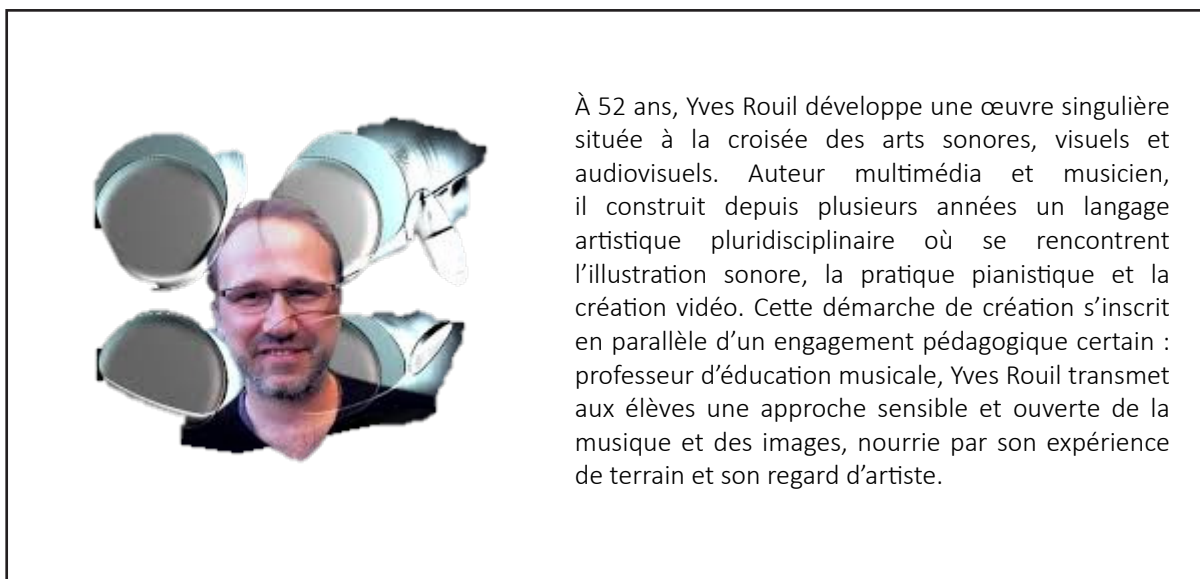
Un public nombreux et attentif (© J.M. Yvon)

Une trace durable d'un événement éphémère

Le film documentaire ArchéoCotentin II prolonge l'existence d'une exposition par nature éphémère en en conservant une trace durable.

Fidèle aux contenus scientifiques tout en proposant une lecture artistique sensible, il témoigne d'un moment remarquable de recherche et de valorisation patrimoniale.

Conçu comme un outil de médiation, le film facilite la compréhension de l'exposition, en rend les enjeux accessibles à un public élargi, notamment néophyte, et s'inscrit pleinement dans une démarche de vulgarisation exigeante. Il constitue également un support pédagogique pertinent, au service de la transmission des savoirs et de la mémoire du patrimoine.



À 52 ans, Yves Rouil développe une œuvre singulière située à la croisée des arts sonores, visuels et audiovisuels. Auteur multimédia et musicien, il construit depuis plusieurs années un langage artistique pluridisciplinaire où se rencontrent l'illustration sonore, la pratique pianistique et la création vidéo. Cette démarche de création s'inscrit en parallèle d'un engagement pédagogique certain : professeur d'éducation musicale, Yves Rouil transmet aux élèves une approche sensible et ouverte de la musique et des images, nourrie par son expérience de terrain et son regard d'artiste.





« Les aventures de Sherlock Holmes » de Sir Arthur Conan Doyle (© Harut Tumaghyan et Susanna Dombayan)

Le dépôt votif de Digulleville : contribution à la localisation du site

Christian Duhoux et Laurence Jeanne

1. Les recherches anciennes

1-1 Le contexte de découverte

Avec celui des Mielles de Tourlaville, le dépôt de Digulleville figure parmi les ensembles les plus exceptionnels de figurines romaines mis au jour dans le Cotentin et intègre les pièces majeures des collections du muséum Emmanuel Liais. La découverte fortuite de ce lot en 1823 est relatée, deux ans plus tard, dans un article de François Henry Duchevreuil¹, publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*². Le contenu de cette note nous apprend que « Le nommé Lagalle, s'occupant à bêcher un champ, rencontra quelques pierres qui nuisaient à son travail ; il prit le parti de les enlever : muni de sa pioche, il les ébranla facilement ; après avoir renversé une des plus grosses, il aperçut, à une profondeur de 18 à 20 pouces³, un petit cerf en bronze [...], le masque ou la face d'une figure humaine [...], le tronc d'une statuette également en bronze, revêtue d'une espèce de casaque [...] »⁴.

L'intégralité du mobilier est alors adressée à F.-H. Duchevreuil par l'intermédiaire de « Mr Fleury, maire actuel de Jobourg ». Sur l'invitation « des propriétaires », l'érudit se rend à Digulleville pour entreprendre des investigations. Il commence par « épandre les terres provenant de l'excavation » réalisée par le nommé Lagalle et exhume de son côté « un petit socle et un bœuf en bronze ».

1. DUCHEVREUIL François Henry (1751-1830), érudit cherbourgeois, est un des grands antiquaires cotentins du XIX^e siècle.

2. DUCHEVREUIL François Henry, 1825 : "Note sur quelques objets antiques découverts à Digulleville, département de la Manche". In *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tome I, p. 50-57, 1825.

3. Soit l'équivalent de 30 à 40 cm.

4. DUCHEVREUIL François Henry, 1825, op. cit., p.50-51.

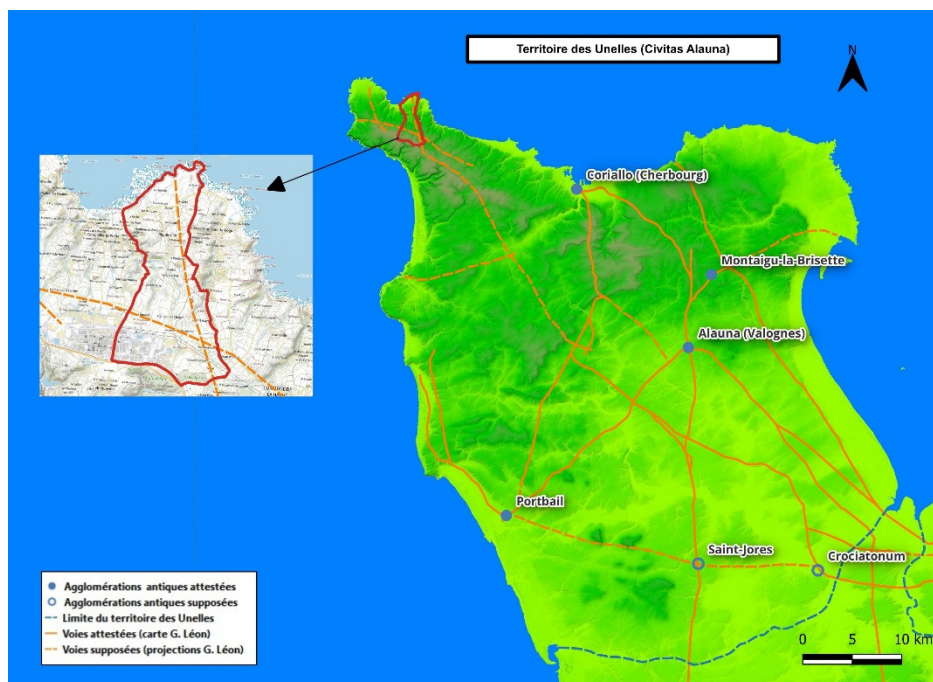


Figure 1 : Localisation de la commune de Digulleville, à la pointe Nord-Ouest du territoire des Unelles

Devant l'intérêt de la découverte, il étend la zone de fouilles et complète le mobilier avec quelques tessons de céramique, « une patère en terre cuite » ainsi que des éléments en bronze dont une tête humaine, un oiseau et un masque identique à celui mis au jour par l'exploitant¹.

Si, dans son article de 1825, F.-H. Duchevreuil propose un inventaire textuel relativement exhaustif du mobilier, complété et illustré la même année par la lithographie de Langlumé², l'érudit demeure très vague sur le sujet de la localisation du site. À l'exception du nom de l'inventeur, « le nommé Lagalle », et de la mention de la commune concernée, « Digulleville », aucune autre précision n'est apportée.



Figure 2 : La lithographie de Langlumé, éditée par la Société des Antiquaires de Normandie (crédit photo : © Bibliothèque de Cherbourg-en-Cotentin / A. Poirier - AD50)

1. DUCHEVREUIL François Henry, 1825, op. cit., p.52-53.

2. "Antiquités trouvées à Digulleville (lithographie provenant des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie)", in *Recueil de cartes géographiques, de plans et de dessins, parmi lesquels quelques lithographies, provenant des collections de M. de Gerville, et intéressant les îles anglo-normandes, la Normandie, etc.*, Ms 244, Folio 93, manuscrit conservé à la bibliothèque Jacques Prévert de Cherbourg-en-Cotentin.



1-2 L'étude typo chronologique du mobilier

Une première étude de l'intégralité du lot avait été réalisée en 2009¹, dans le cadre de la publication des collections gallo-romaines du muséum de Cherbourg où chaque objet avait bénéficié d'une description typo chronologique détaillée. Ces éléments de datation, repris et précisés en vue de la rédaction du catalogue «Archéocotentin2», permettent aujourd'hui d'envisager une mise en place du dépôt entre les années 50 et 150².

La question de la nature de ce dépôt avait également été évoquée dans ces deux publications. Ce type de figurines est bien connu à la période romaine où elles sont déposées comme offrandes ou ex-voto dans les laraires (autels miniatures domestiques) afin de protéger la maison et les membres de la famille. Il est donc probable que cet ensemble provienne des vestiges d'une habitation romaine, datant du Haut Empire, dotée d'un petit sanctuaire destiné au culte des dieux du foyer (les dieux Lares). Toutefois, il n'est pas non plus exclu que ce dépôt renvoie à un sanctuaire de bord de voie, hypothèse soutenue par la proximité d'une intersection entre l'axe est-ouest reliant *Coriallo* à la baie d'Ecalgrain, et l'itinéraire nord-sud reliant *Alauna* à une échappatoire maritime pressentie entre la pointe de Jardeheu et l'anse Saint Martin (fig. 1)³.



Figure 3 : Vue d'ensemble des figurines du dépôt votif de Digulleville, musée Emmanuel Liàs, Cherbourg-en-Cotentin (cliché Jean-Marc Yvon).

2. Enjeux et problématique

Depuis sa publication dans la sphère érudite du XIX^e siècle, et malgré son intérêt archéologique, ce site n'avait jamais fait l'objet de recherches complémentaires visant notamment à préciser sa localisation.

C'est dans ce contexte qu'en juillet et août 2025, une reconnaissance des axes antiques de la portion nord occidentale du Cotentin a été l'occasion de revenir sur cette découverte ancienne en croisant de multiples méthodes d'investigations complémentaires⁴ en vue d'orienter et d'optimiser de futures reconnaissances de

1. DUCLOS Caroline, JEANNE Laurence et Laurent PAEZ-REZENDE, 2009 : "Baligan. Les collections gallo-romaines du muséum de Cherbourg", Ville de Cherbourg-Octeville, Unica, 2009, 79 p.

2. JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent, DESHAYES Julien et GUILLOT Bénédicte, 2023 : *Archéocotentin, Les origines antiques et médiévales du Cotentin, 30 av. J.-C. à 1500*. Editions OREP, novembre 2023, 127 p., p.101-102.

3. LEON Gaël, 2022 : "L'apport De l'archéologie à la reconstitution du réseau routier romain en Normandie. In Far West ? La Normandie antique et les marges nord-ouest de l'empire Romain, acte du colloque de Caen (24 au 26 octobre 2018)", *Annales de Normandie*, 2022, 72e année, volume 1. Les hypothèses de tracé de voies anciennes formulées par G. Léon sont réalisées sur la base d'une approche régressive des formes du paysage. En l'état actuel des recherches, les projections obtenues ont toujours été validées par les prospections sur le terrain, notamment lors de la campagne de 2024 qui a permis de reconnaître et de suivre le tracé de la voie *Alauna-Portbail* (Bulletin AAA n°5, janvier 2025, « La voie *Alauna*/Portbail », p. 40 à 51).

4. Dépouillement du cadastre napoléonien, étude généalogique, enquêtes orales...

3 La reprise des recherches

3-1 Dépouillement des états de sections du cadastre ancien

La reprise des recherches a débuté par le dépouillement exhaustif des états de sections du cadastre napoléonien de Digulleville dressé en 1823. L'objectif était d'identifier les propriétaires terriens portant le patronyme Lagalle et de synthétiser les données sous la forme d'un tableau d'inventaire.

A noter que la parfaite concordance entre la levée du premier plan cadastral de Digulleville et l'année de découverte du dépôt votif accredit l'hypothèse que la parcelle recherchée figure bien, a priori, dans les états de sections de 1823.

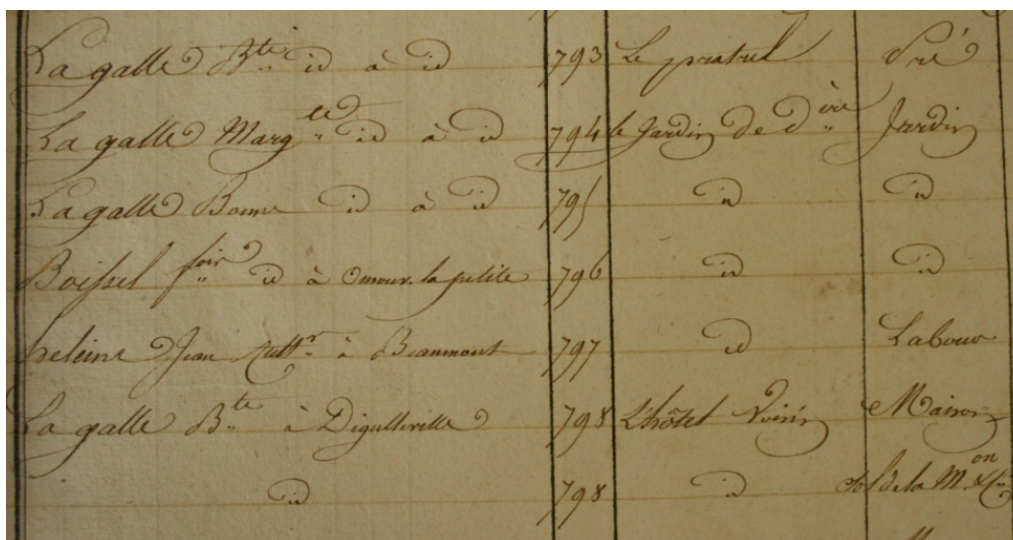


Figure 4 : Extrait de l'état de section B, rédigé en 1823, où figure le nom de plusieurs Lagalle propriétaires de parcelles sur la commune de Digulleville (cliché Laurence Jeanne).

Nom	Prénom	Mention	Section	Parcelle	Lieu-dit	Nature
LAGALLE	Baptiste	Cultivateur à Digulleville	B	793	Le Pratel	Pré
LAGALLE	Marguerite	Cultivatrice à Digulleville	B	794	Le Jardin De Derrière	Jardin
LAGALLE	Bonne	Cultivatrice à Digulleville	B	795	Le Jardin De Derrière	Jardin
BOISSEL	François	Cultivateur à Omonville la Petite	B	796	Le Jardin De Derrière	Jardin
HELEINE	Jean Guillaume	Cultivateur à Beaumont	B	797	Le Jardin De Derrière	Labour
LAGALLE	Baptiste	à Digulleville	B	798	L'Hotel Voisin	Maison
LAGALLE	Baptiste	à Digulleville	B	798	L'Hotel Voisin	Clos de la maison

Figure 5 : Extrait du tableau d'inventaire comportant les patronymes Lagalle et leur(s) propriété(s). Ce passage compile les données inscrites sur le cliché de l'état de section de la figure 4.

Si on se réfère au tableau d'inventaire, sur les 1947 parcelles mentionnées en 1823 sur la commune de Digulleville, 65 appartiennent à des individus portant le patronyme Lagalle ou dont l'épouse est issue d'une branche portant ce nom. Si on exclut de la liste les 15 parcelles bâties (maison, bâtiment, cour...), il reste 50 parcelles dont les caractéristiques (labours, jardins, prés, landes ou janières¹) répondent à nos critères de recherches.

Les parcelles « propriétés Lagalle » ont été reportées sur le cadastre ancien, en y intégrant les projections des axes antiques issues de l'approche régressive de Gaël Léon (fig. 6).

1. Terrain recouvert d'ajoncs, en Normandie et en Bretagne (source CNRTL)

Les cartes générées par le SIG¹ font ainsi apparaître des parcelles essentiellement concentrées sur la seconde feuille de la section B, plus précisément au « hameau es Clerges », ainsi qu'autour de « L'Hôtel Voisin », situé au « hameau de la Chesnaye ». Les autres occurrences correspondent à un groupement restreint de terrains au sud de la D402 et, le long de cette dernière, à deux parcelles plus reculées, l'une à la limite de Beaumont et l'autre au nord du Pont Durand sans oublier, au sud de ce même Pont, une ultime parcelle isolée aujourd'hui intégrée à l'enceinte de l'usine Orano (fig. 6).



Figure 6 : Assemblage sous SIG des feuilles B2, C1 et C2 du cadastre napoléonien (1823) de Digulleville sur lesquelles ont été notifiées, en bleu, l'emplacement des propriétés des individus Lagalle et, en orange, les tracés théoriques des voies antiques selon les dernières données de Gaël Léon (DAO Christian Duhoux).

3-2 Report sur le cadastre actuel des données anciennes

La localisation des 50 parcelles retenues, non bâties, propriétés en 1823 des Lagalle, a été reportée sur des plans plus récents de type cadastre actuel, carte IGN et orthophoto.

Chaque parcelle recensée a fait l'objet d'une reconnaissance de terrain succincte et d'une couverture photographique générale. Les données ont ensuite été compilées sous la forme d'un catalogue correspondant à huit secteurs bien définis qui devront faire l'objet de prospections (un extrait de ce catalogue est présenté en figure 7).



1. SIG = Système d'Information Géographique, en l'occurrence le logiciel Qgis.

Secteur 1 - L'hôtel Voisin et les jardins attenants

Identification des propriétés Lagalle sur ce secteur du cadastre ancien de 1823



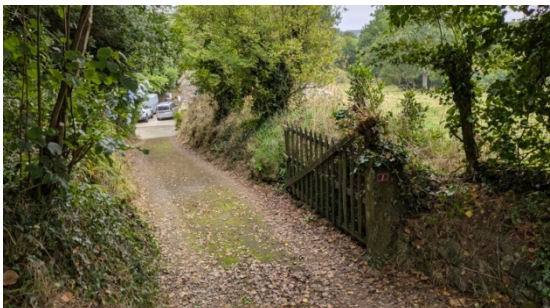
Les états de sections indiquent que les familles Lagalle de Digulleville sont propriétaires de l'ensemble des parcelles de l'Hôtel Voisin, constituées de maisons, bâtiments, cours, clos de maison, jardins, un pré et un petit labour, référencées de n°793 à n°814 sur la section B du cadastre napoléonien, y compris pour les 2 parcelles n°796 et n°797, dont les propriétaires sont respectivement, François Boissel époux de Jeanne Marie Lagalle, et Jean Guillaume Heleine époux de Anne Marie Lagalle ; Jeanne Marie et Anne Marie Lagalle étant, quant à elles, les sœurs des Lagalle propriétaires des autres parcelles de l'Hôtel Voisin.

Report des propriétés Lagalle sur le cadastre contemporain et la carte IGN 2025



Les numéros de parcelles appartenant aux familles Lagalle en 1823 correspondent aux parcelles 0104, et 0116 à 0121 du cadastre de 2025.

Ces terrains, qui appartiennent aujourd'hui à un unique propriétaire, David Thomas, se présentent sous la forme d'un herbage et de plusieurs jardins.



Chemin d'accès à la cour de l'hôtel Voisin.



Vue de la Parcelle 0104 depuis l'entrée sud-est.

Aucune photographie des parcelles 0116, 0117 et 0118 n'a pu être réalisée en raison de la densité de la végétation présente au niveau de la haie occidentale et des terrains concernés.

Figure 7 : La fiche du secteur 1 extraite du catalogue d'inventaire des parcelles à prospecter.



Figure 8 : Extrait du cadastre 2025 de Digulleville sur lequel ont été reportées, en bleu, les propriétés des individus Lagalle telles que définies en 1823 (DAO Christian Duhoux).



Figure 9 : Report des données de la figure 7 sur la carte IGN 2025 de Digulleville.



Figure 10 : Report des données de la figure 7 sur une vue aérienne (IGN 2025 – Ortho 20 cm).

4 De nouvelles orientations pour réduire la zone des recherches

En complément des investigations cadastrales, une recherche généalogique a été réalisée pour identifier puis questionner les descendants des Lagalle. En parallèle, une enquête orale a été organisée auprès des propriétaires, exploitants et habitants de la commune.

4-1 Etude généalogique - la lignée des Lagalle de Digulleville

Les individus Lagalle propriétaires à Digulleville en 1823, listés dans les états de section du cadastre napoléonien, sont au nombre de neuf et se prénomment, par ordre alphabétique : Baptiste, Bonne, Charles, Guillaume, Jacques, Joseph, Marguerite, Martin et Robert.

L'imbrication de la plupart de leurs parcelles suggère que ces propriétaires sont issus du même noyau familial et que le parcellaire résulte probablement de partages fonciers au moment des successions. Les propriétés, en indivision, toujours issues des matrices cadastrales, argumentent un peu plus cette hypothèse (Bonne et Marguerite Lagalle, Baptiste et Charles Lagalle, Bonne et Joseph Lagalle, ou autres François Boissel et Marguerite Lagalle...).

Menu Génée50

Nom ou n° Sosa Prénom(s)

Anne Marie LAGALLE

Arbre Fiche Chronologie Édition Impressions & Listes Parentés Plus

♀ Anne Marie LAGALLE

- Née le 12 novembre 1763 (samedi) - Digulleville (50)
- Décédée le 17 mai 1816 (vendredi) - Beaumont Hague (50), à l'âge de 52 ans
- Cultivatrice

Parents

- Jean LAGALLE ca 1727-1805
- Bonne Angélique BACHELET

Union(s) et enfant(s)

- Mariée le 11 juin 1793 (mardi), Beaumont Hague (50), avec Jean Guillaume HELAINE 1764-1833 (témoins : ♂ Jean Baptiste LAGALLE 1766-1842, ♂ Pierre François LAGALLE 1772-1848) dont
 - ♂ Alexis Félix HELAINE 1795-1872 Marié le 22 avril 1815 (samedi), Beaumont Hague (50), avec Bonne Marie Aimable HOCHET

Fratrie

- ♀ Anne Marie LAGALLE 1763-1816 Mariée le 11 juin 1793 (mardi), Beaumont Hague (50), avec Jean Guillaume HELAINE 1764-1833
- ♂ Jean Baptiste LAGALLE 1766-1842
- ♀ Marie Bonne LAGALLE 1768-1840
- ♀ Bonne Rose Marguerite LAGALLE 1769
- ♂ Pierre François LAGALLE 1772-1848 Marié le 8 novembre 1808 (mardi), Vasteville (50), avec Jeanne Marie Françoise Catherine ROUXEL ca 1787-1858
- ♂ Charles Theodore LAGALLE 1774-1823 Marié le 27 mars 1823 (jeudi), Omonville la Petite (50), avec Jeanne Catherine HENRY 1788-1858
- ♂ Joseph Floxel LAGALLE 1779-1851 Marié le 13 novembre 1811 (mercredi), Omonville la Petite (50), avec Marie Elisabeth BOISSEL 1775-1855
- ♀ Jeanne Marie LAGALLE ca 1781-1852 Mariée le 12 mai 1813 (mercredi), Digulleville (50), avec Pierre François BOISSEL 1779-1856

Sources

- Personne: Ch Duhoux
- Naissance: Digulleville, 1763 - 1767, p3/26 - <https://www.archives-manche.fr/ark:/57115/s005e693f100dc82/5e693f1029d97>
- Union: Beaumont-Hague, 1777 - 1798, p119/198 - <https://www.archives-manche.fr/ark:/57115/s005e5e351789bf3/5e5e351a13af9>
- Famille: m. desvages, Ch Duhoux
- Décès: Beaumont-Hague, 1814 - 1826, p35/219 - <https://www.archives-manche.fr/ark:/57115/s005d3f0985d97a5/5d3f0987a2638>

Figure 11 : Fiche Genea50 de Anne Marie Lagalle, épouse de Jean Guillaume Heleine, propriétaire des parcelles B797 et B817.

D'ailleurs, une recherche généalogique classique depuis la base de Génée50¹, renforcée par l'examen des registres de catholicité et d'état civil de Digulleville², a permis d'identifier la totalité des individus Lagalle de 1823 (un exemple de fiche individuelle extraite de la base Genea50 est présenté en figure 11) et de confirmer l'appartenance de tous ces individus à un noyau familial unique, propriétaire d'entités foncières cohérentes, centrées aux alentours de l'Hôtel Voisin et du hameau des Clerges. La recherche inclut les individus dont les épouses portent comme nom de jeune fille le patronyme Lagalle (en l'occurrence : F. Boissel et J.G. Heleine) puisque les règles administratives du XIX^e siècle stipulent que si l'épouse hérite d'un bien foncier, ce dernier est inscrit sur les matrices cadastrales comme appartenant au mari³.

1. 1,8 millions d'individus rattachés généalogiquement au département de la Manche <https://gw.geneanet.org/genea50com>

2. Les actes sont disponibles en ligne sur le site des Archives Départementales de la Manche <https://www.archives-manche.fr/recherche/registres-paroissiaux-et-detat-civil>

3. Le Code Civil de 1806 stipule qu'une femme mariée ne peut accepter une exécution testamentaire qu'avec le consentement de son mari ; de plus, le mari administre en son nom l'ensemble des biens du foyer : ses biens propres, ceux de la communauté, ainsi que les biens de son épouse (prééminence maritale).

La famille Lagalle vivant en 1823 sur la commune de Digulleville a ainsi pu être entièrement reconstituée (fig. 12). En l'état actuel des recherches, le seul individu non identifié est Guillaume Lagalle qui, mentionné une seule fois, est connu comme « laboureur à Beaumont » et propriétaire d'une parcelle isolée à l'est de Digulleville, en limite de la commune de Beaumont.

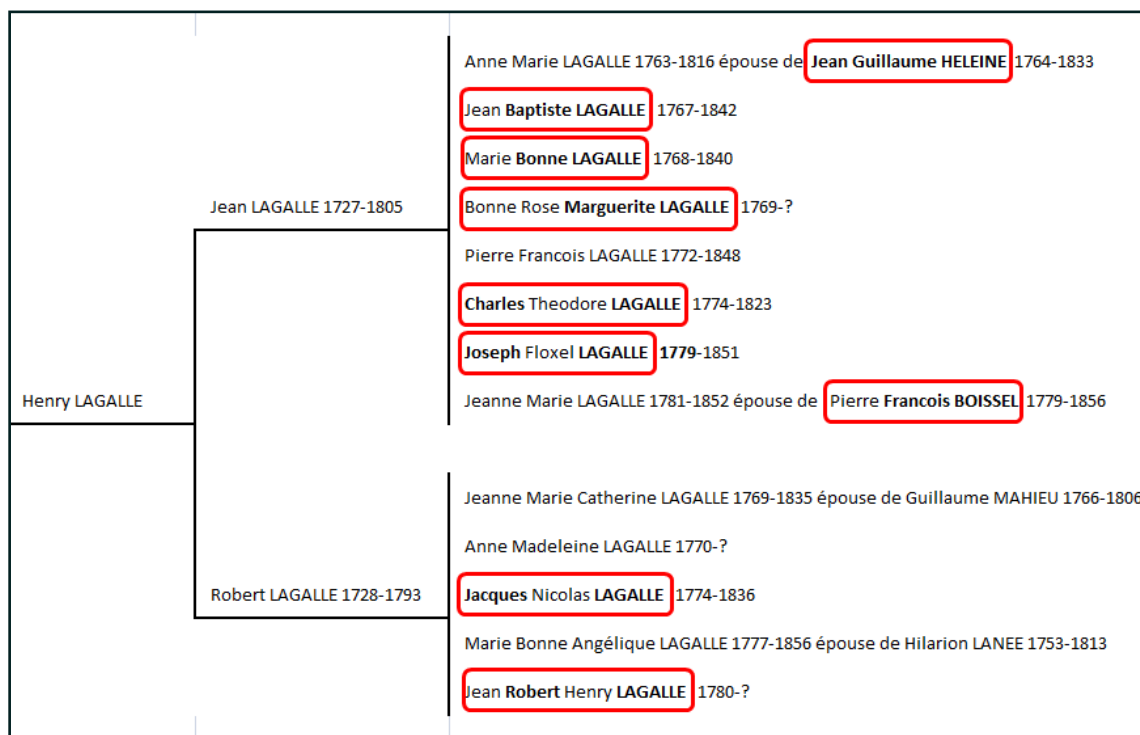


Figure 12 : Arbre généalogique des Lagalle de Digulleville – les propriétaires identifiés, au moment de la découverte de 1823, sont encadrés en rouge

Au gré de la lecture des actes d'état civil, il a été confirmé que les Lagalle étaient non seulement propriétaires mais également résidents à Digulleville, soit à l'hôtel Voisin, soit au hameau es Clerges (cf. un exemple en figure 13).

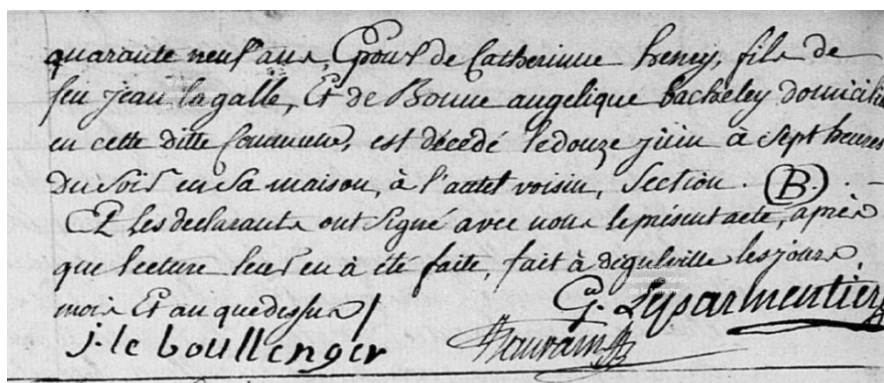


Figure 13 : Page 2 de l'acte de décès de Charles Théodore Lagalle le 12 juin 1823 à Digulleville : « ...est décédé le douze juin à sept heures du soir en sa maison, à l'autel voisin, Section B... », (AD50, 5 Mi 556, page 183 sur 225).

Une fois l'arbre généalogique des Lagalle de Digulleville dressé, quatre descendants de cette famille (Sonia X..., Christian X..., Agnès X... et Marine X...) ont pu être rapidement localisés par l'intermédiaire des réseaux de généalogie et contactés en août 2025 depuis la messagerie Geneanet.

Trois réponses nous sont parvenues, toutes identiques sur le fond. Si la présence de leurs ancêtres Lagalle à Digulleville au XIX^e siècle leur est connue, aucun ne possède de notes manuscrites, ou ne serait-ce que la mémoire de cet événement dans la saga familiale.

4-2 Enquête orale

Devant ces premiers retours négatifs, en août 2025, des rencontres ont été programmées avec des personnes susceptibles de nous renseigner sur cette découverte, notamment les propriétaires ou exploitants des anciennes propriétés Lagalle, ainsi que des personnalités locales, telles que les érudits, le maire, les conseillers municipaux, etc. :

- Antoine Jean, propriétaire des maisons et parcelles autour du hameau es Clerges, que possédaient les Lagalle en 1823 ;
- David Thomas, propriétaire des maisons et parcelles de l'Hôtel Voisin, ainsi que des champs attenants au hameau de la Chesnaye, qui étaient également propriétés des Lagalle en 1823 ;
- Louis Cranois, actuel maire délégué de Digulleville pour la commune de La Hague, ancien exploitant des champs autour de la Chenaye que possédaient les Lagalle en 1823 ;
- Jacques Hamelin¹, maire de Digulleville de 1971 à 2020, ancien exploitant agricole à Digulleville pendant près de 50 ans, mémoire vivante de la commune et passionné d'histoire.

Les témoignages, là encore, révèlent qu'aucune des personnes rencontrées, pas même les érudits locaux, n'a connaissance de l'existence de ce dépôt votif pourtant exposé au musée Emmanuel Liais jusqu'à sa fermeture récente, ou n'a entendu parler de cette découverte archéologique majeure réalisée au XIXe siècle. Enfin, aucune des personnes interrogées, habitant ou exploitant des terrains agricoles, n'a jamais observé de vestiges archéologiques ou entendu parler de la mise au jour de mobiliers romains sur la commune.

4-3 Bilan

Si les nombreux terrains de la famille Lagalle de Digulleville, dont l'un d'entre eux est susceptible d'avoir livré le fameux dépôt votif romain, sont dorénavant identifiés avec précision, la mémoire de cette découverte n'est malheureusement pas inscrite dans le tissu local.

Il est fort probable que cet « événement », mis à l'honneur dans le cercle restreint des antiquaires bas-normands, ait été considéré comme insignifiant par la population locale et donc très vite oublié. Ce constat fait écho à celui de F.-H. Duchevreuil qui relève que « Les diverses questions que j'ai pu faire à ces bonnes gens, auxquelles j'ai reconnu autant de sincérité que de désintéressement, n'ont pu me procurer aucun renseignement satisfaisant. »².

Si F.-H. Duchevreuil n'a pas précisé, comme d'accoutumée pour les antiquaires du XIXe siècle, le numéro de la parcelle, théâtre de la découverte de 1823, on lui doit en revanche d'avoir précisé, au détour de la description du mobilier archéologique : « [...] il y a deux ans à Digulleville [...] un nommé Lagalle [...] ». Sans ce passage, l'année exacte de la découverte et le nom de l'inventeur auraient disparu des mémoires et la reprise des recherches serait aujourd'hui encore plus aléatoire.

5 Perspectives 2026

Si les enquêtes orales et généalogiques, menées au cours de l'été 2025, n'ont pas fourni les résultats escomptés, elles pourraient être renforcées les années suivantes par l'élargissement du champ de la recherche autour des associations locales d'histoire et de généalogie et l'exploitation des réseaux sociaux dédiés.

Mais c'est principalement sur des prospections que reposent les plus grandes probabilités de progression. Ces reconnaissances de terrain, qui pourraient être programmées courant 2026 et/ou 2027, porteront sur deux volets :

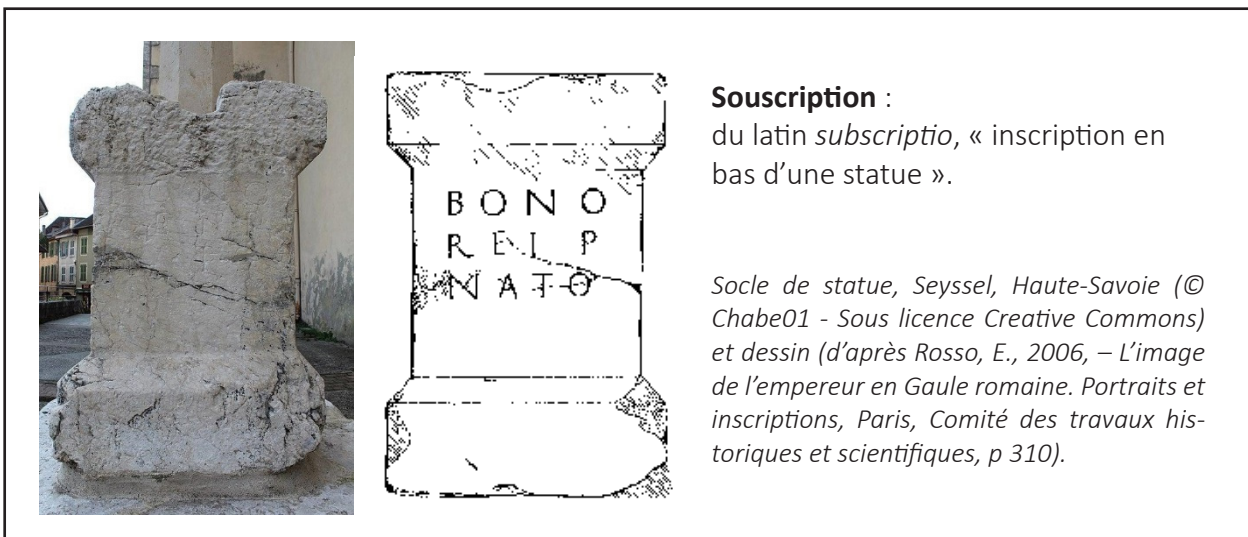
- Prospections pédestres et systématiques des 50 parcelles identifiées lors de l'examen des matrices cadastrales anciennes. Les dates des interventions tiendront compte du couvert végétal des différentes parcelles, notamment pour les champs cultivés (blés ou maïs). Quant aux pâtures et jardins, ils devront également faire l'objet d'une reconnaissance minutieuse.

1. https://www.wikimanche.fr/Jacques_Hamelin

2. DUCHEVREUIL François Henry, 1825, op. cit., p.55.

- Prospections élargies aux champs localisés sur les franges directes du tracé des deux axes antiques supposés, sur la commune de Digulleville, avec la reconnaissance de deux gués potentiels, l'un au Pont Durant et l'autre au hameau de la Chesnaye, le tout accompagné d'une prospection minutieuse des parcelles 0033 et attenantes, point supposé du carrefour des deux voies.





Souscription :

du latin *subscriptio*, « inscription en bas d'une statue ».

Socle de statue, Seyssel, Haute-Savoie (© Chabe01 - Sous licence Creative Commons) et dessin (d'après Rosso, E., 2006, – L'image de l'empereur en Gaule romaine. Portraits et inscriptions, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p 310).

L'autel tricéphale romain de Saint-Marcouf

Laurent Paez-Rezende, Laurence Jeanne et Dominique Lepoittevin

Cette sculpture en grès calcaireux, présentée pour la première fois au public lors de l'exposition ArchéoCotentin II, a été découverte au début des années 2000, en remploi dans le mur d'une bâtisse en rénovation, localisée Route de Crisbecq, sur la commune de Saint-Marcouf.

Ce type de mobilier est utilisé dans les sanctuaires où il repose sur un socle en pierre ou une colonne en bois. Lorsqu'il trône dans la *cella*, le grand prêtre peut y déposer les offrandes ou les *ex-voto* des particuliers mais sa partie sommitale peut également servir de lieu de sacrifice d'animaux.



Figure 1 : La sculpture sur socle cylindrique, de 42 cm de haut pour une largeur de 30 cm, dispose de 4 sphères dont au moins trois portent les traits d'un visage (photogrammétrie, L. Paez-Rezende).

On connaît très peu de représentations de ce type à la période gallo-romaine, en dehors des statuette bi ou quadricéphales celto-antiques mises au jour en Bretagne¹. Ces données autorisent une datation relativement précoce de l'autel de Saint-Marcouf, plutôt orientée vers le début du Haut-Empire, voire la période augustéenne (1^{er} siècle av. J.-C. – 1^{er} siècle ap. J.-C.).

Ses caractéristiques stylistiques (aspect « naïf », nez mince et retroussé, bouche pincée...) le rapprochent par ailleurs d'autres sculptures romaines découvertes localement, comme le buste de Picauville ou le poids anthropomorphe de Saint-Symphorien-le-Valois (fig 2).

1. Meuret Jean-Claude. "L'antique statuette tricéphale et ithyphallique de Bais (Ille-et-Vilaine)". In: *Revue archéologique de l'ouest*, tome 7, 1990. pp. 87-91

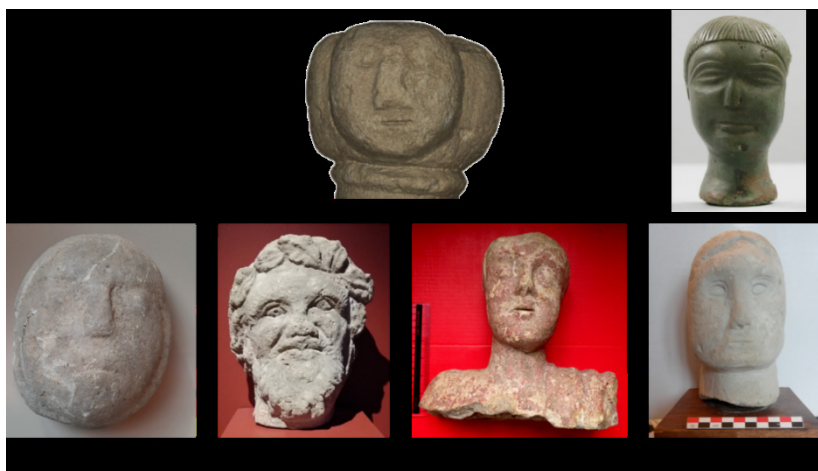


Figure 2 : Exemple des sculptures découvertes dans le Cotentin dont les caractéristiques stylistiques autorisent des comparaisons avec l'autel tricéphale de Saint-Marcouf. Leur traitement assez codifié suggère plus l'individu qu'il ne le représente.

L'actuel propriétaire est prêt à léguer la statuette en échange d'un dédommagement. AAA s'est aussitôt proposé d'en faire l'acquisition et de la confier temporairement au musée de Normandie, dans l'attente de la mise en place d'un centre

d'interprétation/musée dans le département de la Manche. Ce dépôt s'effectue sous couvert d'une convention qui en garantit la conservation et l'usage, permettant ainsi la sauvegarde pérenne d'un élément du patrimoine archéologique local.

SOUSCRIPTION AAA – SOUSCRIPTION AAA – SOUSCRIPTION AAA – SOUSCRIPTION AAA

SOUSCRIPTION AAA

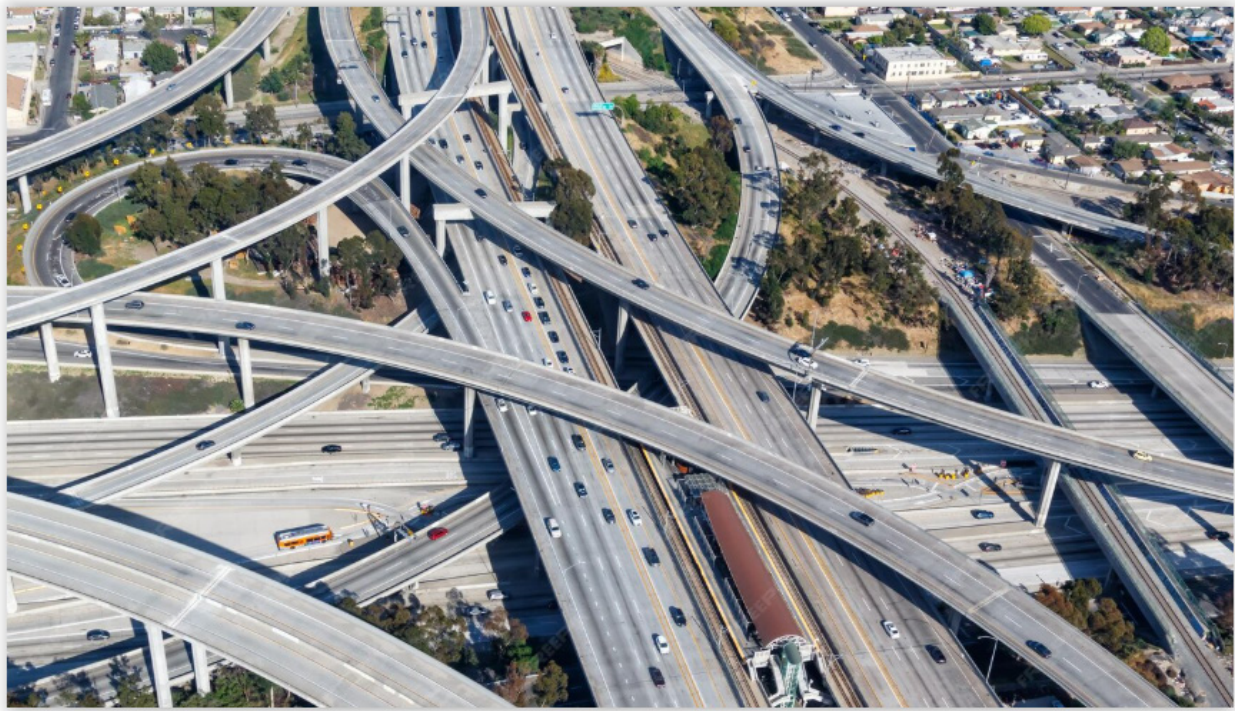
Dans le but de réunir les 1 000 euros demandés par le propriétaire, le conseil d'administration de AAA a décidé de lancer une souscription auprès des adhérents de l'association et plus largement des associations d'histoire locale. Aussi, si vous souhaitez contribuer à cette acquisition, n'hésitez pas à adresser votre participation :

- soit par virement (RIB sur demande par mail à dla.lepoittevin@gmail.com) en précisant le motif "Souscription autel",
- soit par chèque à l'ordre de l'association, adressé au Secrétariat AAA, chez Dominique LEPOITTEVIN, 6 impasse des Artzimitéés 50690 MARTINVAST.

L'association vous tiendra informé de l'avancement de l'acquisition.

SOUSCRIPTION AAA – SOUSCRIPTION AAA – SOUSCRIPTION AAA – SOUSCRIPTION AAA

Une occasion pour vous d'inscrire, virtuellement, votre nom au bas de l'autel tricéphale...



Century Harbor Freeway intersection, Los Angeles (©Mark Mainka, Freepik)

Itiner-e.org, “300 000 km de voies romaines accessibles en ligne” : de l’enthousiasme à la déception

Laurent Paez-Rezende

Depuis quelques semaines, l’annonce fracassante des médias de la mise en ligne d’un site, *Itiner-e.org*, cartographiant 300 000 km de voies romaines, dont 100 000 km inédits, agite les passionnés et les professionnels de l’archéologie, et s’annonçait comme un formidable outil de recherche, fruit d’un partenariat de recherches international, associant des membres d’institutions scientifiques de premier plan (Universités, CNRS...). Cette mise en ligne est par ailleurs assortie d’un article publié le 6 novembre 2025 sur le site Internet de la prestigieuse revue *Nature*, expliquant la démarche d’élaboration, les sources utilisées, etc. (de Soto et al. 2025). À noter que les jeux de données cartographiques sont aussi téléchargeables et importables dans un logiciel de SIG¹ tel que QGIS².

Qu’en est-il de la fiabilité des données mises en ligne pour la Normandie et plus spécifiquement pour le Cotentin ?

Dans sa globalité, la région ex Basse-Normandie apparaît comme l’une des plus pauvrement

parcourues par les voies romaines comparée à ses voisines. Réalité ou état de la recherche ? Ni l’un, ni l’autre, seulement un problème de prise en compte par les créateurs du site des travaux récents de la communauté scientifique normande ; travaux pourtant régulièrement publiés ces dernières années, et référencés sur Internet (Allinne, Léon 2018 ; Léon 2019 ; Paez-Rezende et al. 2021 ; Léon, Paez-Rezende 2022 ; Léon 2022 ; Deshayes et al. 2023).

Dans le détail, pour le Cotentin, plusieurs anomalies posent des problèmes de fiabilité et de confiance dans les données utilisées :

1- Le recensement et le positionnement des agglomérations antiques :

On notera d’abord l’absence du pointage cartographique de l’agglomération romaine de Montaigu-la-Brisette et dans une moindre mesure de celle de Saint-Jores. Ensuite, on constatera que les

1. SIG = Système d’Informations Géographiques.

2. <https://qgis.org/>

localisations de *Coriallum*, Turlaville (sans doute le site des Mielles³ découvert au début du XIX^e siècle) et *Alauna* sont erronées ; *Alauna* est par exemple placée au centre actuel de Valognes soit un décalage de 1,5 km au nord-ouest de sa localisation réelle. Enfin, le choix de placer *Crociacconnum* (= *Crociatonum*) à Carentan est énigmatique et purement conjecturel, puisque cette localisation proposée dans quelques écrits des érudits du XIX^e siècle ne repose sur aucune donnée archéologique validée. Cette ville mentionnée dans la *Géographie* de Ptolémée (II^e siècle), inscrite sur la Table de Peutinger (IV^e-V^e siècle) et sur le milliaire de Sainte-Mère-Église, demeure aujourd'hui encore non localisée.

Ces erreurs et choix contestables ne sont pas sans conséquences quant à la fiabilité des données, dans la mesure où la mise en œuvre d'un réseau routier a bien pour objectif de desservir des agglomérations et des équipements stratégiques (ports, centres artisanaux, ouvrages militaires, etc.). En oublier ou mal les cartographier a des conséquences sur le tracé du réseau et engendre fatalement des erreurs.

2- L'utilisation des sources

Pour construire le réseau des voies romaines du Cotentin, le site s'est appuyé sur deux sources anciennes : l'Itinéraire d'Antonin (Cuntz 1990) et la Table de Peutinger (Osterreichische Nationalbibliothek s.d.), et à une seule source bibliographique contemporaine : les hypothèses publiées en 1999 par A. Taboué (Taboué 1999).

Concernant les sources antiques, il s'agit en réalité d'une synthèse des deux, telle que l'Atlas de Barrington l'avait déjà publiée en 2000 (Talbert 2000). Or, cette synthèse pose des problèmes puisqu'elle réunit deux documents destinés à la gestion de l'Empire qui sont produits à environ deux siècles d'écart alors que la situation politique et administrative de l'Empire romain a changé, avec notamment des remaniements (déplacement, nouvelles créations, etc.) au niveau du partage des territoires et de la répartition des centres de pouvoirs. Dans ces conditions, les itinéraires représentés ont nécessairement évolué, ce dont ne tient pas compte la synthèse. On retrouve d'ailleurs cette même erreur d'appréciation dans l'article d'A. Taboué (Taboué 1999 : 7).

L'exemple le plus flagrant sur le site Itiner-e.org est le tracé restitué au nord d'*Alauna* vers *Coriallum* (Cherbourg) ou Turlaville, censé reprendre les

données de la Table de Peutinger. Si l'on retourne cette copie médiévale originale d'un document romain, consultable sur Internet⁴, un zoom sur la première feuille au niveau du secteur d'*Alauna*, nous montre que la voie desservant *Alauna* vient de Bayeux (*Augustodurum*) en passant par *Crociacconnum* et aboutit sur la côte sans qu'aucune mention de ville n'y soit associée⁵. L'itinéraire ainsi représenté ne dessert pas *Coriallum*. Cette localité est à l'aboutissement de l'itinéraire venant de *Condate* (Rennes), par *Legedia* (Avranches) et *Cosedia* (Coutances). Il n'y a donc pas jonction des deux itinéraires à *Alauna* comme l'affirme A. Taboué ou le représente l'Atlas de Barrington et le site en question. C'est une erreur d'interprétation et de manipulation des sources qui engendre l'effacement d'un itinéraire, en l'occurrence celui de *Cosedia* à *Coriallum*. Par ailleurs, ces sources anciennes sont aussi à considérer avec prudence car elles ne représentent pas l'intégralité des voies romaines de l'Empire mais seulement les itinéraires nécessaires à son administration ou à sa défense. À la suite de cette démonstration, il ne faut donc pas en conclure que les liaisons *Cosedia-Alauna* ou *Alauna-Coriallum* n'existent pas, mais seulement qu'elles ne sont pas représentées ou citées sur la Table de Peutinger.

3- La projection du réseau secondaire dans le nord-est du Cotentin

À la première consultation du site, on est surpris de constater que tout le nord-est du Cotentin (Val de Saire élargi) est traversé de voies romaines. Cette construction est la simple transcription des tracés supposés et publiés par A. Taboué dans son article de 1999. Aucun d'eux n'a été validé par des observations archéologiques (prospections, sondages ou fouilles). Il suffit de lire l'article (p.7) pour comprendre qu'il ne s'agit que d'hypothèses.

Même si le site mentionne qu'il s'agit de représentations « conjecturelles », fallait-il les faire figurer avec un traitement graphique similaire aux tracés validés par des données archéologiques ? L'apparence est trompeuse si l'on ne prend pas soin pour chaque segment de vérifier son statut en cliquant dessus. Ces choix éditoriaux sont donc imprudents.

Pour conclure

La déception est grande, à la hauteur de l'enthousiasme qu'un tel outil suscitait. Il est également regrettable

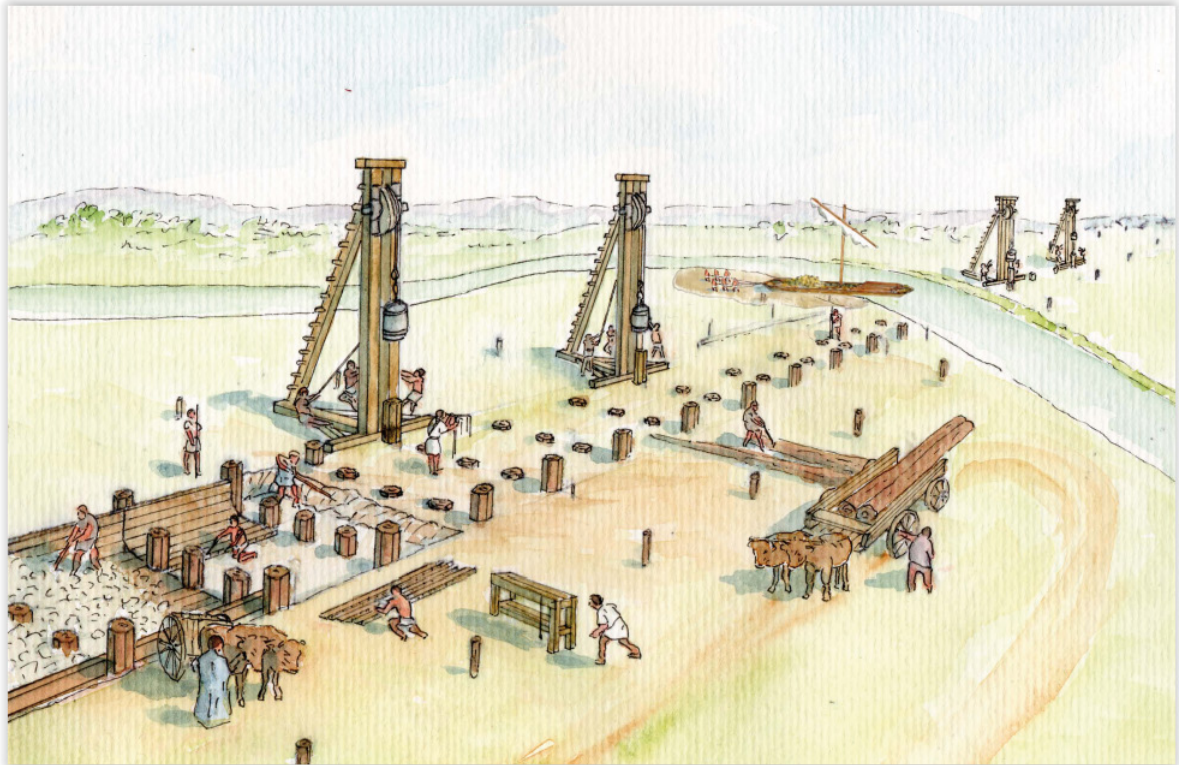
3. La nature de ce site a, dès 1830, fait débat ; il est tantôt assimilé à la ville romaine de Cherbourg (*Coriallo*), tantôt considéré comme une ville distincte. Les indices archéologiques disponibles ne permettent pas d'en faire une ville.

4. <https://viewer.onb.ac.at/10002029/>

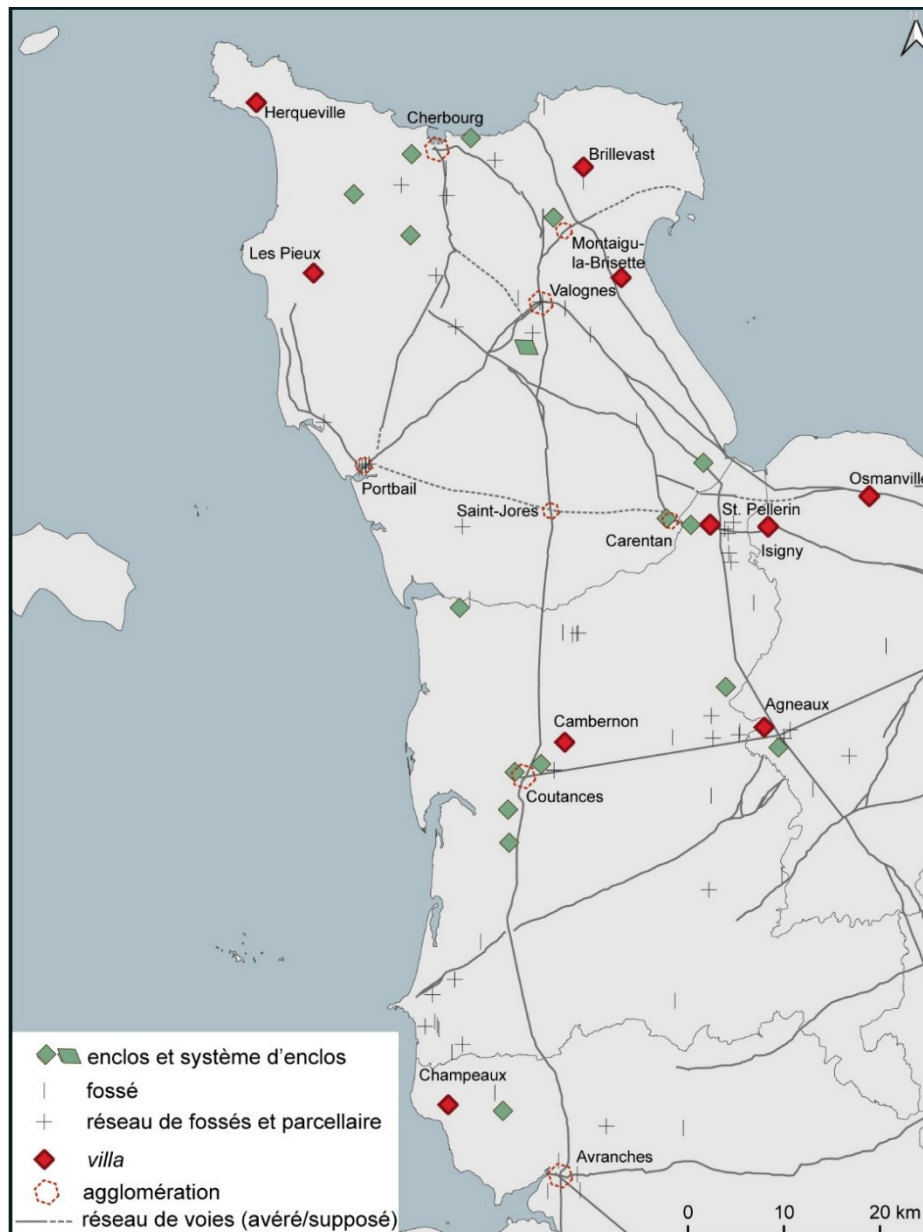
5. Pour chaque itinéraire, les « stations » desservies sont mentionnées au-dessus du tracé en rouge et jamais en-dessous.

que des instances scientifiques telles que l'Université de Cambridge, le CNRS ou la revue *Nature* y soient finalement impliquées. Bien évidemment un tel projet peut, par son ampleur, contenir des erreurs ou des anomalies. Toutefois, la base de la démarche aurait dû être une révision critique des sources et une actualisation des données par un travail de recherches systématiques des publications les plus récentes par région, ce qui à l'évidence n'a pas été fait de manière homogène.

En l'état des constats d'erreurs et d'anomalies que comporte ce site pour la Normandie et pour le Cotentin en particulier, l'utilisation de ce dernier comme outil ou support de travail, de référence ou d'illustration à des fins scientifiques (recherches ou publications), de communications archéologiques ou historiques (conférences, séminaires, etc.) ou d'interventions pédagogiques (cours, interventions en milieu scolaire) est à éviter, voire à proscrire.



Evocation de la construction du pont-long d'Étenville (Aquarelle, © D. Lepoittevin)



Réseau de circulation, villes et établissements agraires d'époque romaine, état de la recherche 2023.
© G. Léon, Inrap

Quelques références bibliographiques

Allinne, Léon 2018

ALLINNE (C.), LÉON (G.) — «Réseaux de circulation terrestre et habitats ruraux agglomérés antiques de bord de voie. Exemple des travaux menés par le programme collectif de recherche « ARBANO, l'Antiquité en Basse-Normandie »». In : *Journées Archéologiques de Normandie. Rouen, 30 septembre-1er octobre 2016*. Presses universitaires de Rouen et du Havre. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2018, p. 87-99. (Normandie Archéologique).

Cuntz 1990

CUNTZ (O.) dir. — *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense: accedit tabula geographica*. Ed. stereotypa ed. primae 1929. Stutgardiae : Teubner, 1990. 139 p. (Itineraria Romana ; 1).

Deshayes et al. 2023

DESHAYES (J.), GUILLOT (B.), JEANNE (L.), PAEZ-REZENDE (L.) — *ArchéoCotentin. Les origines antiques et médiévales de Cotentin: 30 av. J.-C. à 1500* [exposition, Cherbourg-en-Cotentin, Musée Thomas Henry, 1er décembre 2023-10 mars 2024]. OREP. Bayeux : OREP éditions, 2023. 128 p. (ArchéoCotentin ; 2).

Léon 2019

LÉON (G.) — *Réseau de circulation terrestre ancien en Normandie. Du modelé à l'itinéraire, du fait archéologique à la cartographie dynamique. Méthodologie et études de cas. Des réseaux matériels pour une approche de la construction des territoires, table ronde organisée par F. Dugast et I. Renault, 18-19 novembre 2019, Dreux., 2019.*

Léon 2022

LÉON (G.) — *L'apport de l'archéologie à la reconstitution du réseau routier romain en Normandie. Far West ? La Normandie antique et les marges nord-ouest de l'Empire romain. Actes du colloque de Caen (24 au 26 octobre 2018), 72e année, N°2, Juillet-décembre, 2022, p. 13-36.*

Léon, Paez-Rezende 2022

LÉON (G.), PAEZ-REZENDE (L.) — « Les agglomérations de bord de voie sur l'itinéraire Valognes- Bayeux- Lisieux. « Far West » La Normandie antique et les marges nord-ouest de l'Empire romain I^{er} siècle avant J.- C. / VI^e siècle après J.- C, 24-26 octobre 2018 Université Caen Normandie- Musée départemental Vieux-la-Romaine, Colloque de clôture du Programme collectif de recherche - Arbanò, l'Antiquité en Normandie occidentale », *Annales de Normandie*, 72e Année, 2, 2022, p. 179-204.

Osterreichische Nationalbibliothek s.d.

OSTERREICHISCHE NATIONALBIBLIOTHEK —

Paez-Rezende et al. 2021

PAEZ-REZENDE (L.), JEANNE (L.), DUCLOS (C.) — «La voie *Alauna* (Valognes) - *Cosedia* (Coutances) et le franchissement des marais de la Douve à Étienneville (Manche): archéologie d'un pont-long». *Aremorica : études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 10, 2021, p. 169-190.

De Soto et al. 2025

DE SOTO (P.), PAŽOUT (A.), BRUGHMANS (T.), VAHLSTRUP (P.B.), AUIR (Á.), BONGERS (T.), CHRISTOFFERSEN (J.E.B.), CRÉPY (M.), JOHANSEN (M.H.), LEWIS (J.), MANIÈRE (L.), MASSA (M.R.), MØLLER (L.M.H.), REDON (B.), RENDA (G.), ŞAHIN (H.), SOBOTKOVÁ (A.), SPATZEK (A.L.), VERHAGEN (P.), WEISSOVA (B.) — *Itiner-e: A high-resolution dataset of roads of the Roman Empire*. *Scientific Data*, 12, 1, 2025, p. 1731.

Taboué 1999

TABOUÉ (A.) — «*Alauna* et les voies anciennes du Nord-Est du Cotentin». *Annales de Normandie*, 49, 1, 1999, p. 3-37.

Talbert 2000

TALBERT (R.J.A.) dir. — *Barrington atlas of the Greek and Roman world*. Princeton : Princeton Univ. Press, 2000.



Petit résumé des épisodes précédents :

Brennos, aristocrate gaulois et riche propriétaire terrien, a participé aux terribles combats, en 56 avant J.-C., qui ont vu la défaite des tribus gauloises fédérées face aux deux légions détachées par César, alors en guerre contre les Vénètes. La romanisation est désormais en marche. Alors que Drusus part chercher l'aventure vers la Narbonnaise, Epénos, qui a succédé à son père Brennos, entend bien peser sur la création et le devenir de la toute nouvelle capitale que l'autorité romaine a décidé d'édifier sur les terres de son peuple. L'armée, avec ses arpenteurs, a donc fixé l'implantation d'Alaina. Les rues, les monuments publics, dont un temple au centre de la ville, les maisons sortent de terre, en utilisant les matériaux des carrières d'Epénos, dont la demeure est à peine achevée...

Episode 7 : Le banquet

Dominique Lepoittevin

Le flamboiemment de la poix des torches accueillait les visiteurs à l'entrée de la nouvelle maison d'Epénos. La double porte de bois bardée de lames de fer était maintenue ouverte sur la rue. Le maître de maison attendait ses hôtes romains dans le vestibule, Lucius Accius l'architecte et deux représentants du questeur en poste à Lugdunum, chargé des finances de la Province lyonnaise, en tournée d'inspection dans les cités armoricaines. Trois de ses amis, propriétaires d'exploitations agricoles comme lui, venaient d'arriver. Il avait également convié Drusus, dont il avait fait la connaissance deux années plus tôt à son retour au pays et qu'il appréciait tout particulièrement. Bientôt tout le monde fut là.

Epénos les conduisit à travers sa demeure, dont les enduits et les peintures encore frais sentaient le neuf. Il avait fait brillamment éclairer la cour intérieure par de grands flambeaux fichés dans les parterres autour du bassin d'agrément. Ils suivirent la galerie à colonnade jusqu'à la salle de réception qui s'ouvrait face au jardin, sur le petit côté du péristyle. Il s'effaça pour inviter ses convives à en franchir le seuil. Des tables avaient été dressées le long des murs, laissant le centre libre. Elles suivaient la bordure d'une mosaïque constituée d'une double rangée de perles, de pirouettes et d'arabesques complexes de feuillages et de fleurs. Au centre de la pièce, sur le sol éclairé par la multitude de lampes à graisse que le maître de maison avait fait allumer, se déroulait une fabuleuse scène de chasse. Un lion semblait prêt à se jeter sur un personnage face à lui, mais dans son élan, il tournait la tête vers un second chasseur. Celui-ci, l'épée à la main, le fourreau dans l'autre main, était prêt à l'attaquer. Son

court manteau, tenu par une agrafe sur l'épaule, semblait s'envoler sous l'effet du mouvement. Deux chiens entouraient le jeune homme, la gueule ouverte, montrant les crocs. Le lion semblait hésiter, l'autre chasseur le menaçait également de sa lance, qu'il tenait prête à décocher. Les couleurs choisies, des bruns, des ocres, des rouges, de nombreuses nuances de gris éclataient et se mélangeaient à merveille pour relever chaque détail. Des dégradés colorés, des jeux d'ombres rendaient avec saisissement les plis des drapés et dessinaient les corps. C'était une merveille, et pour Epénos un enchantement.

Il avait suivi avec attention la réalisation de la mosaïque. Sur une couche de terre battue, l'artisan avait disposé une couche de gros galets, bloqués dans un lit de sable. Puis il avait mélangé des petites pierres, de petits morceaux de terre cuite, de la chaux et de la poudre de tuileaux dont il avait étalé un lit épais. Il l'avait recouvert d'une nouvelle couche d'un mélange de sable fin, de poudre de tuileaux et de chaux. Sur ce support il avait fait un dessin préparatoire au fusain, reproduisant le modèle qu'il avait montré à Epénos, quand il s'était agi de choisir les motifs de la future réalisation. La beauté de la composition et l'histoire qui lui avait été contée l'avaient décidé. Cela racontait comment Alexandre, roi de Macédoine, avait été sauvé par un de ses compagnons pendant une partie de chasse.

Le mosaïste plaçait dans le mortier fin qu'il étalait au fur et à mesure de sa progression des petites lames de plomb qui souligneraient certains détails. Il disposait ensuite de petits cubes de pierre, en choisissant avec soin leur taille et leur couleur, pour composer les figures reproduites sur le support. Pour finir, un enduit de sable blanc très fin mélangé de chaux était étalé pour combler les interstices entre les tesselles, puis nettoyé une fois sec.

Epénos, qui avait capté du coin de l'œil leur étonnement ravi devant tant de beauté, pria ses invités romains de bien vouloir excuser les conditions dans lesquelles il les recevait. Les banquettes qu'ils avaient commandées pour meubler son triclinium¹ n'étaient toujours pas prêtes. C'est donc assis à table qu'ils devraient partager ce repas. Lucius le rassura. Passer toute une soirée appuyé sur un coude ne lui était plus très familier, ses douleurs s'accommodaient au mieux d'un confortable fauteuil. Epénos les invita à prendre place.

Avant de faire servir, Epénos fit venir ses enfants pour les présenter. L'aînée, sa fille Emnena, avait dix ans ; son fils Dénérios six. Il avait la blondeur de son père. Elle était brune comme l'était sa mère. La ressemblance frappait ceux qui l'avaient connue. Ils saluèrent poliment les invités de leur père et filèrent rejoindre leur nourrice dans la salle à manger familiale.

Les plats d'entrée furent déposés sur les tables. Epénos avait souhaité, pour faire honneur à ses invités, entamer le repas par un florilège de coquillages et de poissons. Vers le levant, à huit lieues d'*Alauna*, la côte formait une vaste baie, où la mer se retirait fort loin sur les grèves lors des marées. C'était une aubaine pour les pêcheurs. Ils avaient alors accès aux étendues de sable qui regorgeaient de coques et de palourdes, et, plus au large, aux rochers noirs couverts d'une multitude de patelles, de grappes de moules et aux bancs d'huitres. Elles arrivaient, tout juste retirées des eaux, sur les étals du marché, dans des paniers garnis d'algues. C'était à celui qui vanterait le plus fort la fraîcheur de ses produits, qu'il n'était point nécessaire de mettre dans des amphores remplies d'eau de mer pour leur faire supporter les longs voyages vers l'intérieur des terres. Epénos avait fait acheter plusieurs dizaines d'huitres, qui étaient disposées, écaillées, sur trois plats de terre d'un beau rouge brillant, et posées autour de petits bols de vinaigre et de garum². Les coques, les palourdes et les moules, ouvertes à grand feu, étaient présentées en garniture des plats de poissons capturés dans les pêcheries de la côte. Les bars et les surmulets avaient été grillés et assaisonnés de sel et de cumin. Les convives appréciaient la présentation soignée. Ils ne tardèrent pas, les mains poisseuses, à féliciter leur hôte de la qualité des mets qui leur étaient offerts. Et certains pensèrent, en se rinçant les doigts dans les coupelles d'eau parfumée tendues par un serviteur, que cela augurait bien de la suite du repas. Les mœurs des cités lointaines n'étaient pas aussi frustes que ce qui pouvait se raconter dans la capitale, et les notables locaux savaient finalement tenir un rang.

1. Salle de réception des domus romaines, meublée de lits où les convives mangent allongés sur le côté.

2. Le *garum* était le principal condiment utilisé par les Romains et adopté en Gaule. Il s'agissait de chair ou de viscères de poisson ayant fermenté longtemps dans une forte quantité de sel, afin d'éviter tout pourrissement. Il était sans doute comparable au nuoc-mam actuel.



Les conversations allaient bon train, entre deux bouchées. Les amis d'Epénos tâchaient de suivre, même si leur latin avait des lacunes. Drusus leur traduisait de temps en temps ce qui venait de se dire. Il s'était embarqué à peine âgé de dix-huit ans pour, comme il le disait, vivre l'aventure, et avait finalement passé vingt-cinq ans comme auxiliaire dans les armées de Rome. La légion III Auguste en poste de l'autre côté de la mer intérieure avait été sa vie. D'abord brièvement en casernement à Mégara, dans les faubourgs de Carthage, il avait rejoint les montagnes proches et les franges du désert pour combattre les tribus nomades et la nation des Garamantes. Epénos ne se lassait pas de ses récits, où se mêlaient le soleil chaud d'Afrique, les animaux exotiques et les combats contre les autochtones. Et son latin, forgé au creux des cohortes, était émaillé d'expressions souvent savoureuses et parfois trivialement militaires.

On discutait des nouvelles de Rome et des provinces, des derniers potins de Lugdunum, de l'état du réseau routier, du commerce entre les cités, et bien sûr des chantiers en cours et à venir à *Alauna*. Epénos trouvait plaisir à ces échanges et y plaçait habilement son point de vue sur le devenir de la ville et la part qu'il saurait y prendre. C'était autant à destination de ses amis que des administrateurs romains. Le questeur n'était qu'au début de son cursus de magistrat. Mieux valait l'avoir de son côté.

L'arrivée des cochons de lait, cuits entiers à la broche, fit son effet. Farcis d'un hachis de viande, d'abats et de châtaignes, et relevés d'épices, leur chair en était tendre et succulente. Suivirent des gigots et des épaules d'agneaux rôtis qui révélaient, sous une croute légèrement craquante, un fondant et un goût exquis. Les Romains, plus habitués aux viandes bouillies servies en ville, faisaient grand honneur aux plats, tout en continuant à deviser, les mains grasses et la bouche pleine, en plongeant leur cuillère dans la farce gouteuse.

Les tables furent débarrassées pour laisser place aux desserts. Déjà bien rassasiés, les convives eurent pourtant l'eau à la bouche quand parurent les plats de flans aux poires, les coupes débordantes de pains frits au miel, les gâteaux au fromage saupoudrés de graines de pavot, la salade de pommes, prunes et framboises, parfumée d'un sirop fait de vin et de miel.

Tous le complimentèrent sur le choix des vins servis. Epénos se félicita intérieurement des liens noués avec le négociant romain qui prospectait la région. Il lui avait procuré quelques amphores de Falerne, qui reposaient depuis lors dans sa réserve. Le grand cru romain valait l'investissement, à condition de l'ouvrir au bon moment, comme ce soir. Et le vin de paille, dans un autre genre, tout d'or et de douceur de ses grappes confites sur pied au soleil de la Narbonnaise, n'était pas mal non plus.

Tous mettaient un point d'honneur à ne point trop abuser de ces breuvages exquis. Les amis d'Epénos pour ne pas lui porter préjudice par un comportement éhonté, les invités romains comme représentants d'une administration qui entendait faire régner l'ordre. Pour certains cependant, mais peut-être était-ce la lumière dansante des lampes, la scène de chasse de la mosaïque commençait à s'animer. Les chiens n'avaient-ils pas entamé une ronde menaçante autour du fauve ?

Pierre avait du mal à répondre au flot de questions des élèves de la classe de CM1 qui était en sortie pédagogique sur le site d'Alauna.

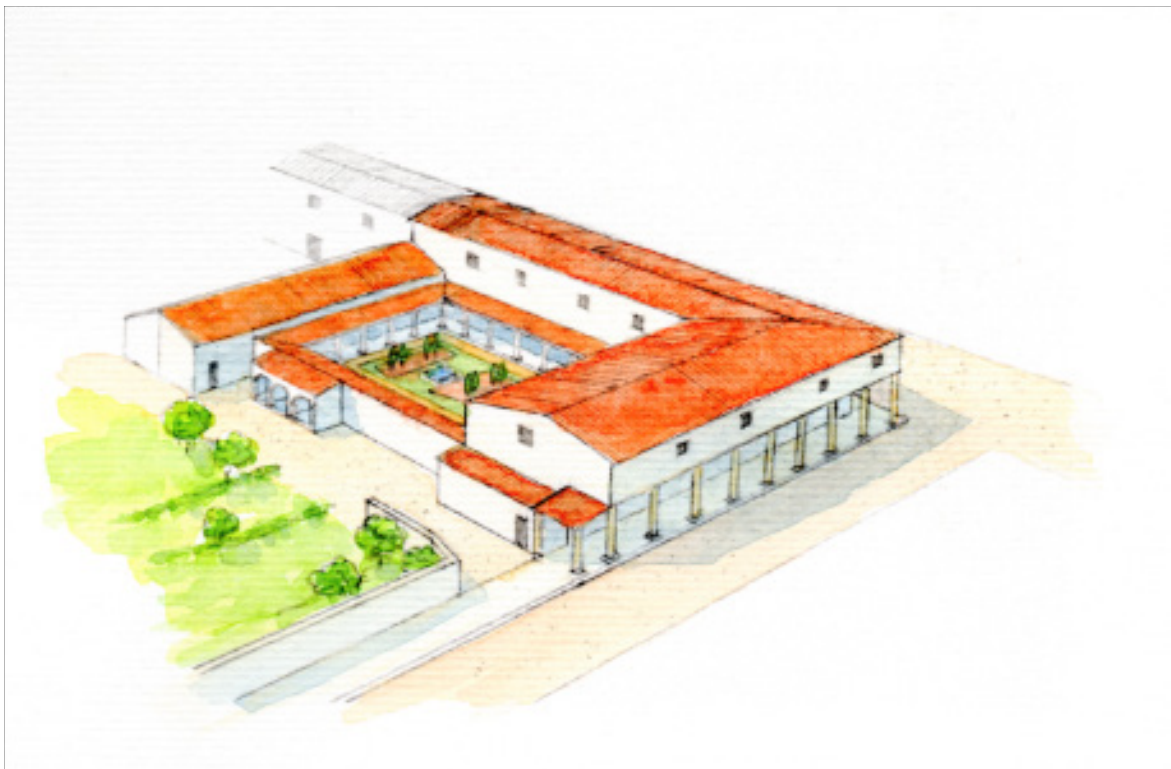
Il leur avait d'abord planté le décor d'une campagne gauloise où les nombreuses fermes exploitaient les terres, loin du tableau encore tellement dans les esprits d'une forêt omniprésente où grouillaient les sangliers. L'effet Obélix. Puis son récit de la conquête romaine, des légions en marche, de l'affrontement qui avait mis fin à l'indépendance les avait captivés. La naissance de la ville, son organisation et ses monuments les avaient par contre rapidement lassés.

Heureusement tous avaient en tête la promesse qu'il leur avait faite en début de visite. Il puisa dans le sac qu'il avait en bandoulière et leur distribua donc rapidement les truilles d'archéologie. Mieux qu'un tas de sable, les déblais d'une tranchée de diagnostic allaient leur offrir un très beau terrain de jeu. Et feraient peut-être naître des vocations d'archéologue.

A genoux au pied du tas de terre, au milieu du cercle d'enfants impatients, et tout en leur montrant comment manier la truelle, il leur racontait comment son vieux professeur parlait de l'archéologie, avec passion et bon sens. Son premier adage, c'était « fouiller c'est détruire ». Cela étonna son auditoire mais la démonstration qui accompagnait ses propos était éloquente, qui montrait que la couche de terre qu'il avait retirée l'était définitivement. Ensuite l'archéologie, c'était avant tout la terre. Il leur montra ses mains, maculées de limon jaunâtre. Enfin, il rappela qu'on ne creusait pas, mais qu'on décapait. C'était sans doute le point le plus difficile à expliquer, à rebrousse-poil des images d'Epinal des déterreurs de trésor. Il leur donna le signal, qui les éparpilla comme une volée de moineaux sur le tas de terre, pressés de commencer à fouiller.

Il se releva, et rejoignit l'enseignante, qui un peu à l'écart, surveillait tout son petit monde. Il put alors lui répondre longuement et revenir avec force détails sur les points qu'elle lui soumettait. Il était au milieu d'une belle envolée sur le sanctuaire, quand deux élèves s'approchèrent d'eux en courant. L'un d'eux tendit le bras vers lui, le point fermé et ouvrit la main, tout excité. Dans le fond de sa paume, trois petits cubes de pierre blanche.

— Ah bah merde ! l'exclamation avait échappé à Pierre, qui contemplait, incrédule, les fragments de mosaïque. Des tesselles !



Pour en savoir plus :

- Véronique Vassal, « La mosaïque de la chasse au lion de Pella », article, in *Histoire antique et médiévale* n° 58, Nov/Déc. 2011
- Yann Le Bohec, *La Troisième Légion Auguste. Préface de Marcel Le Glay*. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1989. pp. 5-632. (Études d'antiquités africaines)

Contexte historique et archéologique :

Les prospections géoradar ont révélé, au cœur de la ville d'*Alauna*, jouxtant le sanctuaire, une domus de plus de 2000 m², visiblement construite autour d'un jardin central, de plan assez semblable à la « maison au Grand Péristyle » de Vieux-la-Romaine/*Aregenua*.

Ces domus appartenaient à l'élite municipale, qui affichait un cadre de vie assez fastueux. Il n'est pas rare d'y trouver de magnifiques mosaïques, comme celle découverte à Uzès en 2017, celles de la villa de Loupian, ou celle de Lillebonne, en Normandie, découverte en 1870 et aujourd'hui conservée au musée départemental des antiquités de Rouen.



Mosaïque de Lillebonne (© Musée Beauvoisine)



Agglomération Antique d'Alauna

13 rue du Clos Carré
50700 VALOGNES

BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUVELLEMENT Année :

Je soussigné(e) :

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Profession :
Adresse :	
Téléphone portable :	Téléphone fixe :
Mail :	

Je déclare avoir pris connaissance des statuts. J'adhère comme membre à l'association et m'engage à respecter ses règles.

Montant de la cotisation : 15 €

Règlement par :

- Chèque à joindre au bulletin d'adhésion et à adresser à :
GUÉRIEL Martine, 3, la Chaudelande, 50330, THEVILLE
- Virement. Bulletin à adresser par mail à dla.lepoittevin@gmail.com
RIB de l'association sur demande
- Règlement en espèces lors de l'assemblée générale.

Fait à

, le //

Lu et approuvé + signature :
(signature du tuteur légal pour les mineurs)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

AAA – Siège social : 13, rue du Clos Carré, 50700 VALOGNES
SIRET : 877 823 666 000 12

Secrétariat : Dominique Lepoittevin, **mail :** dla.lepoittevin@gmail.com, **tel :** 06 30 10 46 30
Président : christophe.bremont@gmx.fr

Les partenaires de l'association



ville de
Valognes



Bulletin n° 6 de l'association

